

# Observatoire national de l'Économie des Stations Thermales

## 3<sup>ème</sup> Edition

## Novembre 2023

**2023 :  
troisième  
campagne  
nationale de  
l'OESTh**





# Les 88 stations thermales françaises en activité

## CHIFFRES CLES :

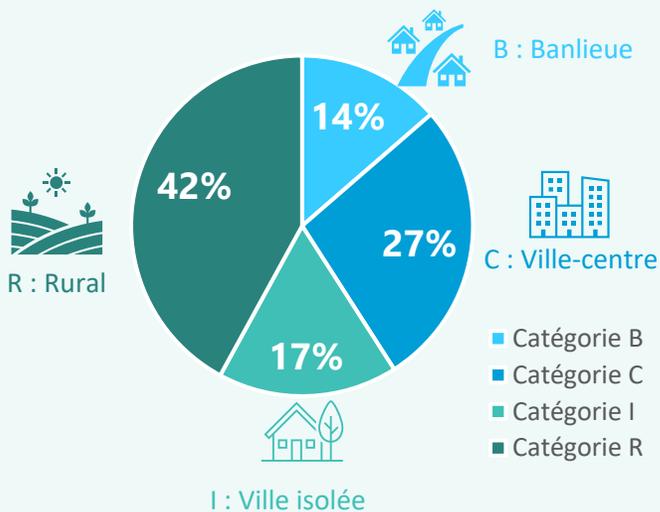
88

Stations thermales en activité en 2022\*

70,8 %

Des stations comptent < 5 000 habitants

## Répartition des stations selon les catégories de ville définies par l'INSEE :



Statuts tels que définis par l'Insee, en fonction de la population recensée au sein de la commune

\* Les communes de Dax et Saint-Paul lès-Dax ont été comptabilisées comme une seule station, les données des deux communes sont agrégées pour les analyses

## LÉGENDE\*\* :

- Station thermale
- 0 station
- 1 station
- 2 stations
- 3 stations
- 4 stations
- 5 stations
- 7 stations

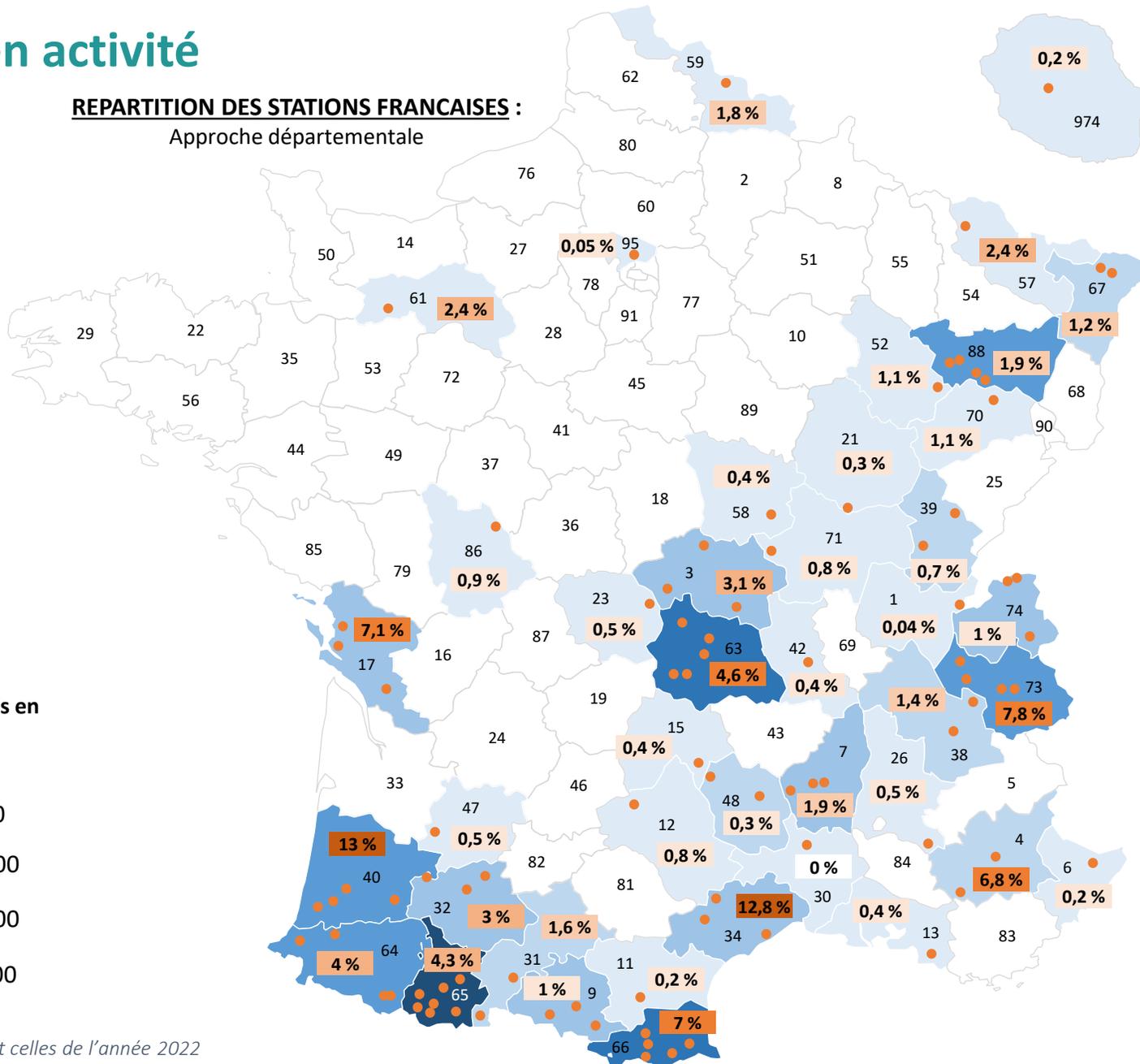
## Nombre de curistes conventionnés accueillis en 2021 :

- xx % 0 – 5 000
- xx % 5 000 – 10 000
- xx % 10 000 – 20 000
- xx % 20 000 – 40 000
- xx % 40 000 – 60 000

\*\* Les données utilisées sont celles de l'année 2022

## REPARTITION DES STATIONS FRANCAISES :

Approche départementale





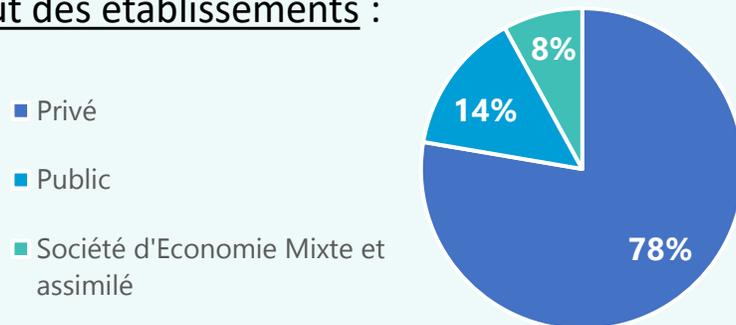
# 100 établissements thermaux

## 100

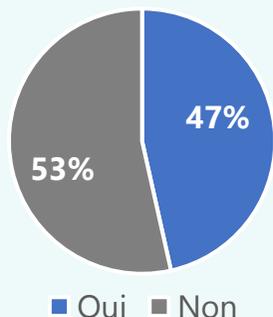
### Etablissements thermaux en activité en France en 2022

(2 stations comptent plus d'un établissement, 4 établissements fermés temporairement en 2022)

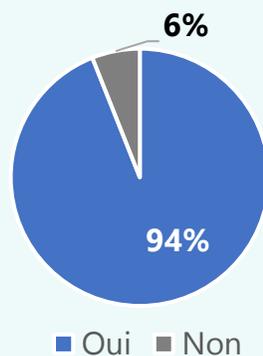
#### Statut des établissements :



#### Appartenance à une chaîne / un groupe parmi les 89 structures mixtes et privées :

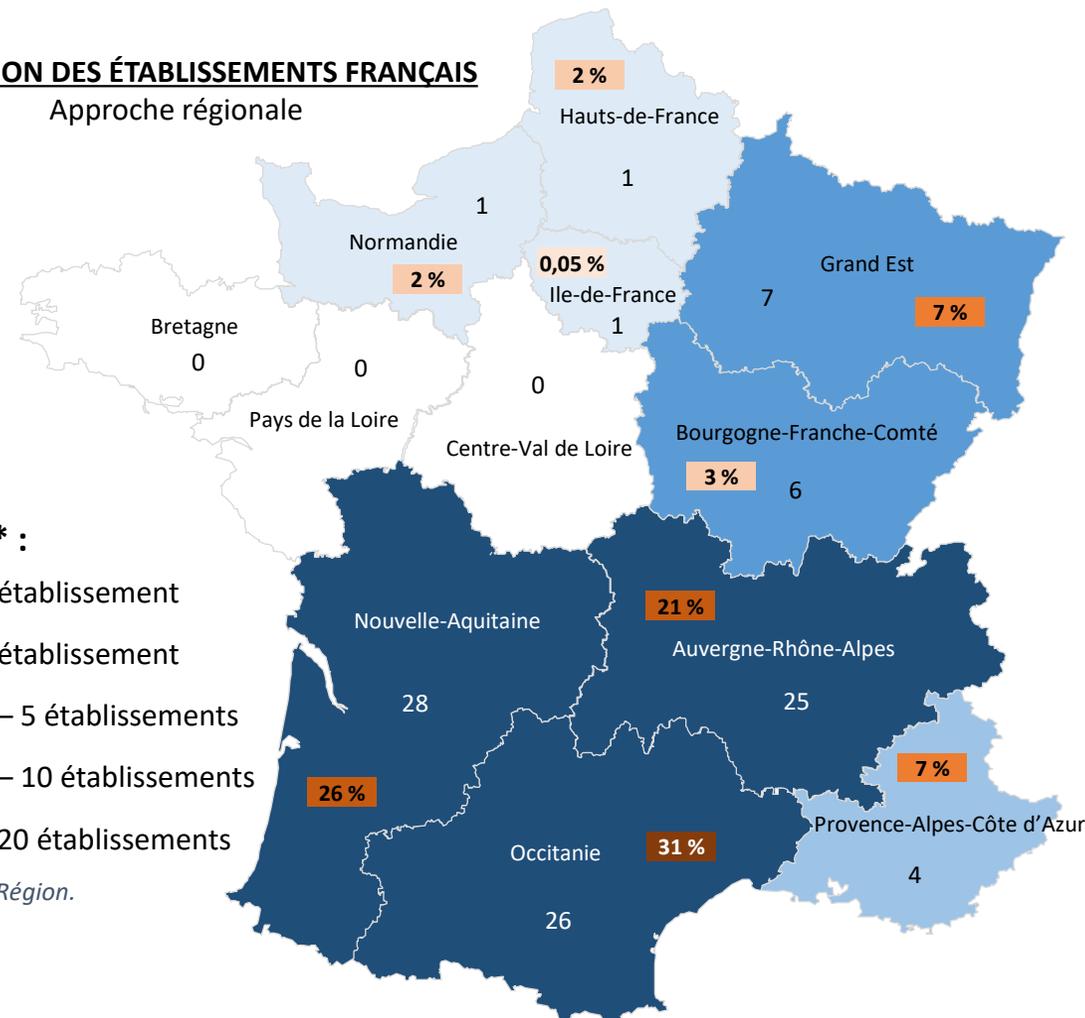


#### Présence d'activités bien-être / thermo-ludiques :

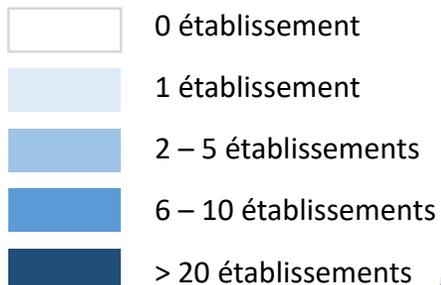


### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS

Approche régionale



#### LÉGENDE\*\* :



\*\* Echelle de la Région.

#### Nombre de curistes conventionnés accueillis en 2022 (à l'échelle de la région) :





# OESTh 2023 – 3ème édition nationale – Données 2022

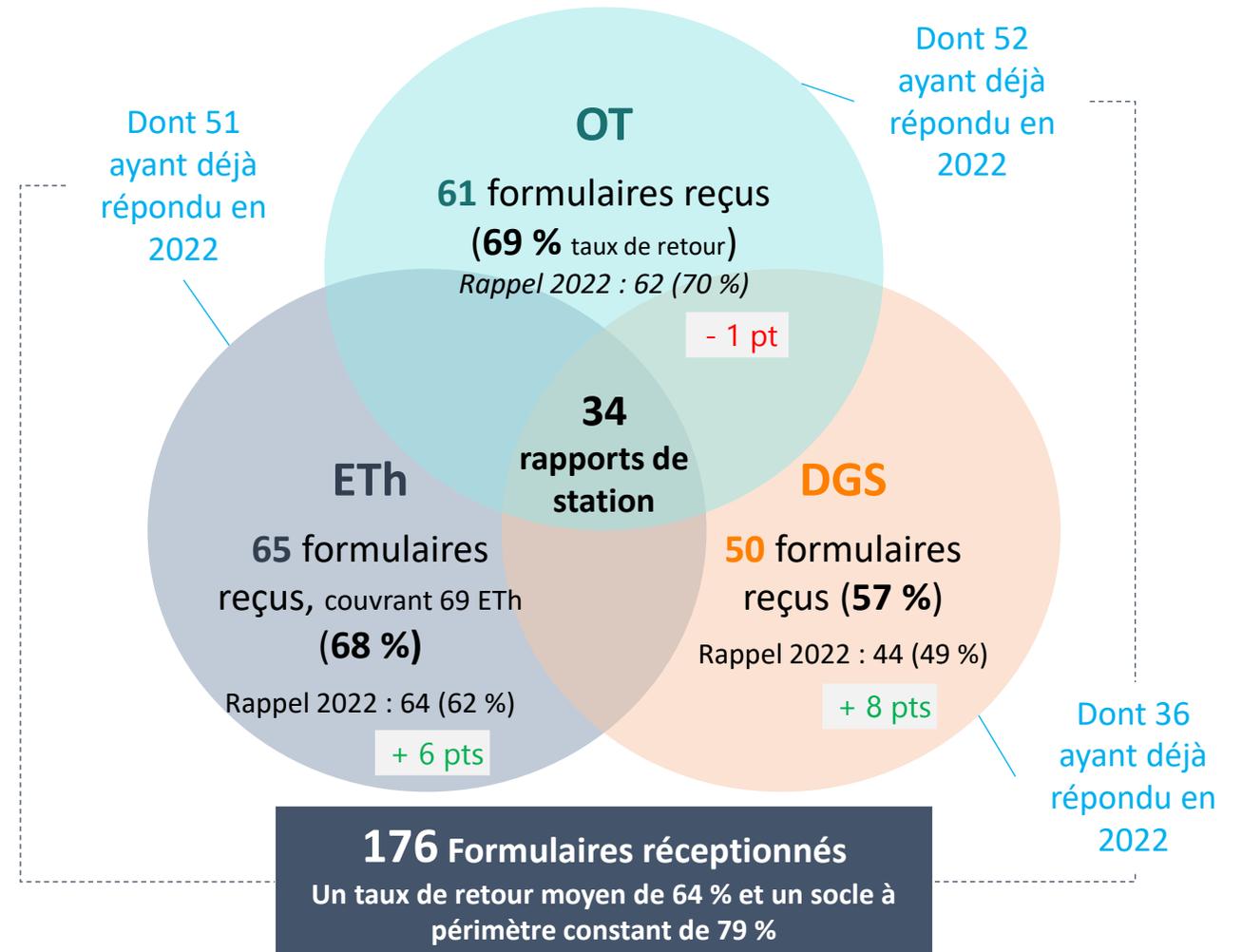
**2023 : 3<sup>ème</sup> année** d'opérationnalisation de l'Observatoire à l'échelle nationale

Un réseau fonctionnel d'environ **260 correspondants locaux**

**176 formulaires** reçus (vs. 170 en 2022 et 177 en 2021)

**1 rapport national, 34 rapports de station** (23 rapports de station en 2022) et

**3 rapports de région** réalisables.



A swimmer is shown from an overhead perspective, moving through deep blue water. The swimmer's arms are extended forward, and their head is above the surface, creating a splash of white water. The background is a solid, deep blue. On the left side, there are three teal circles of varying sizes. A large teal circle contains the text 'Présentation des résultats de l'OESTh 2023' in white. Two smaller teal circles are positioned below and to the right of the large one.

**Présentation des  
résultats de  
l'OESTh 2023**



# 6 messages clés de l'OESTh 2023

1.

**Une activité en hausse au sein des stations, avec un avant / après Covid :** la fréquentation marchande globale est 40 % supérieure à celle observée en 2019. Cette croissance est plus fortement portée par le développement des **activités bien-être et touristiques**



2.

Avec une aire d'attractivité large et une concentration forte de l'hébergement touristique, **les stations thermales restent motrices dans l'attractivité de leur territoire**



3.

**La santé financière des communes thermales continue de s'améliorer. Quelques signaux faibles cependant :** les investissements spécifiquement liés à l'activité thermale tendent à diminuer



4.

**L'économie du thermalisme en 2022 :** plus de 4 Md€ de richesse générés, et plus de 22 000 ETP mobilisés.

**Les impacts de cette économie** en matière de richesse et d'emplois demeurent inférieurs à 2019, **mais ont considérablement augmenté** par rapport à 2021



5.

**Soutien à l'économie locale :** en 2022, la **part d'approvisionnements locaux au sein des entités thermales a décru**, mais ces dernières ont reversé **davantage de taxes et de cotisations sociales**



6.

Les établissements thermaux tendent à **davantage intégrer les défis environnementaux** au sein de leur stratégie, **notamment sur le volet énergétique. Les enjeux sur la gestion de la ressource en eau restent, eux, à mieux appréhender**



**1. Une activité en hausse au sein des stations avec un avant / après Covid** : la fréquentation marchande globale est 40 % supérieure à celle observée en 2019.

Cette croissance est plus fortement portée par le développement des **activités bien-être et touristiques**

---



# Un avant / après Covid-19 : la fréquentation marchande des stations thermales a connu une forte croissance en 2022, dépassant significativement les niveaux de 2019

	2019	2021	2022
<b>Nombre total de nuitées marchandes globales dans les stations*</b>	<b>15 900 000</b>	<b>13 993 100</b>	<b>22 147 900</b>
		+ 39 %	+ 58 %
Dont nombre de nuitées - <b>Hébergeurs en direct</b>	14 509 700	11 107 800	<b>16 608 300</b>
		+ 50 %	
Dont nombre de nuitées - <b>Opérateurs numériques**</b>	1 399 300	2 885 300	<b>5 539 600</b>
		+ 92 %	

La fréquentation de la clientèle est analysée à partir des données de nuitées payantes recueillies via la **taxe de séjour** : ce chiffre n'inclut donc ni les nuitées non-marchandes dans les résidences secondaires, qui peuvent représenter la majeure partie de la capacité d'hébergement, ni les nuitées générées par les < 18 ans.

\* Les données de fréquentation à l'échelle nationale ont fait l'objet d'une **extrapolation**. Elles ne comptabilisent pas les nuitées payantes dans les communes avoisinantes.

**Attention** : les baisses constatées entre 2019 et 2021 sont liées à une baisse effective de la fréquentation globale entre les deux années, mais ont également pu être impactées par des ajustements méthodologiques réalisés au cours de la précédente édition de l'observatoire.

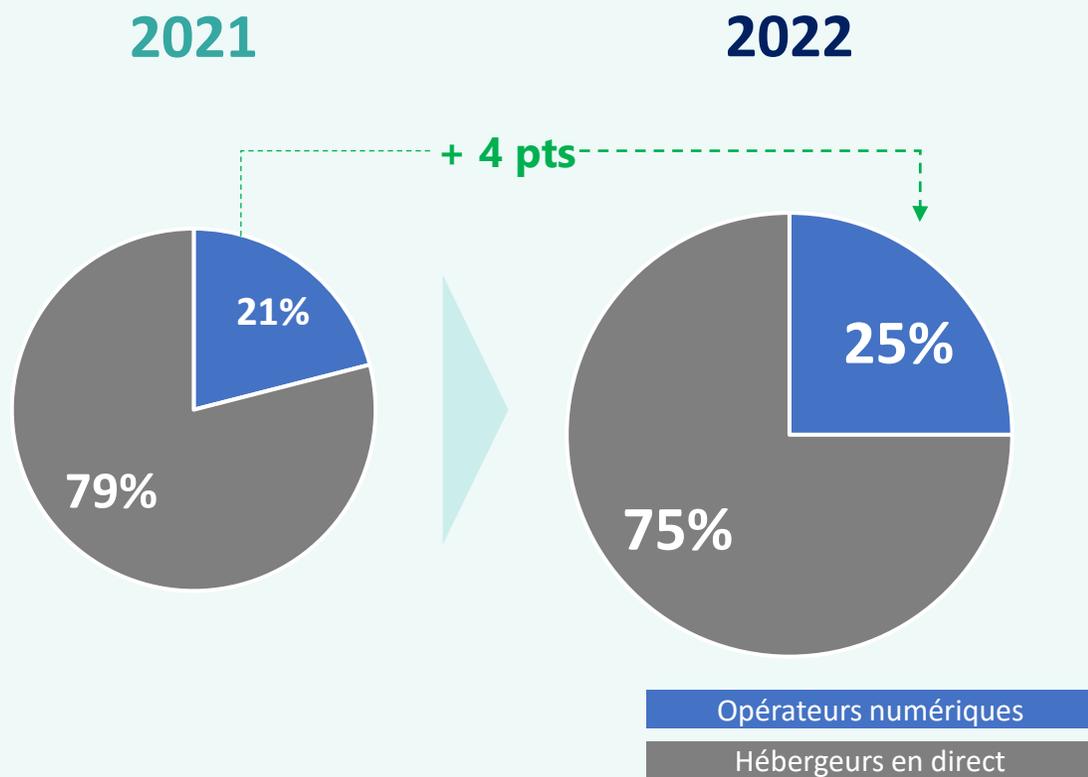
\*\* Les nuitées générées par les opérateurs numériques ont été estimées en multipliant le montant de la taxe de séjour générée par ces opérateurs par le ratio taxe de séjour générée par les hébergeurs en direct / nombre de nuitées générées par ces hébergeurs.

**NB** : le **décret n°2022-1661 du 26.12.2022** relatif aux obligations déclaratives des opérateurs de plateformes de mise en relation par voie électronique a pu avoir un **impact notable sur la traçabilité et la fiabilité** des données relatives à la taxe de séjour déclarée par les opérateurs numériques entre 2022 (précédente édition de l'observatoire, portant sur les données 2021) et 2023. Le taux de variation de la donnée doit ainsi être interprété avec **précaution**.



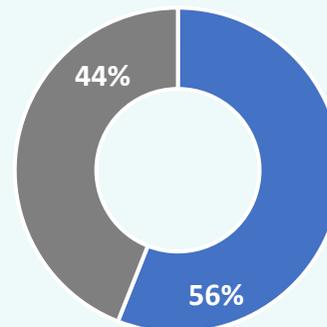
# Une progression de la performance des opérateurs numériques au sein des stations thermales....

Poids de l'offre proposée par les opérateurs numériques dans les stations\*  
(en proportion de nuitées marchandes)



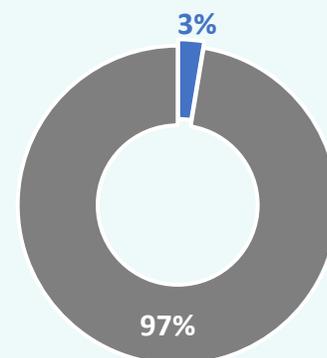
...avec de fortes disparités entre les stations

Cas spécifique – Taux de pénétration élevé en 2022



Station de Saint-Gervais-les-Bains, catégorisée dans la classe G « Grandes stations thermales et touristiques » de la typologie de stations.

Cas spécifique – Taux de pénétration faible en 2022



Station de Saint-Laurent-les-Bains-Laval-d'Aurèle, catégorisée dans la classe B « Stations très dépendantes du thermalisme mais dont l'activité thermique médicale est en recul » de la typologie de stations.

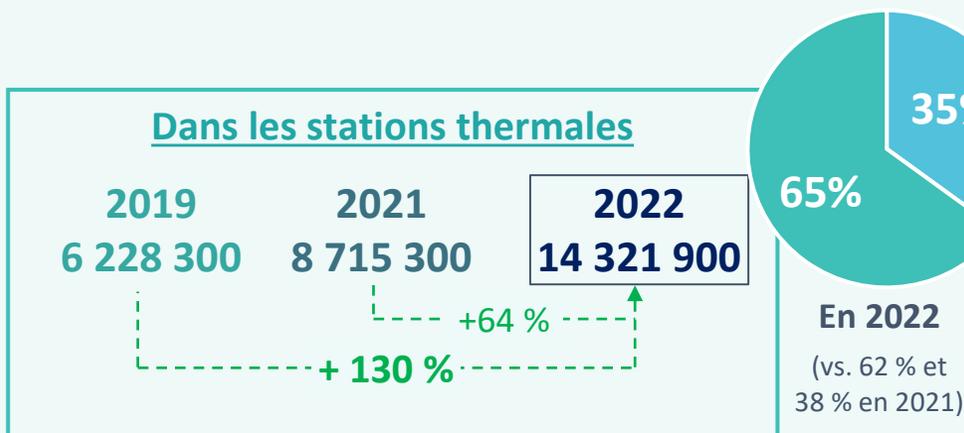
*NB : le décret n°2022-1661 du 26.12.2022 relatif aux obligations déclaratives des opérateurs de plateformes de mise en relation par voie électronique a pu avoir un impact notable sur la traçabilité et la fiabilité des données relatives à la taxe de séjour déclarée par les opérateurs numériques entre 2022 (précédente édition de l'observatoire, portant sur les données 2021) et 2023. Le taux de variation de la donnée doit ainsi être interprété avec précaution.*



# En 2022, 65 % des nuitées marchandes globales au sein des stations sont liées aux touristes (contre 62 % en 2021, +3 points)

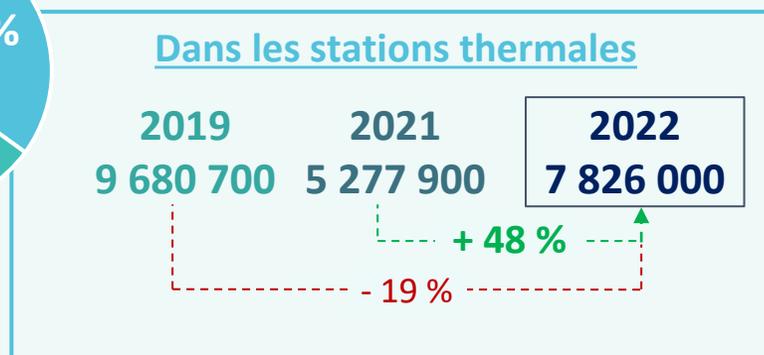
## NUITEES MARCHANDES TOURISTIQUES

Les nuitées touristiques dans les stations thermales représentent en 2022 65 % des nuitées marchandes totales (vs. 62 % en 2021)



## NUITEES MARCHANDES THERMALES\*

Les nuitées marchandes thermales représentent en 2022 35 % des nuitées globales dans les stations (vs. 38 % en 2021). Parmi ces nuitées, 72 % sont liées aux curistes et 28 % aux clientèles bien-être (vs. 79 % et 21 % respectivement en 2021)



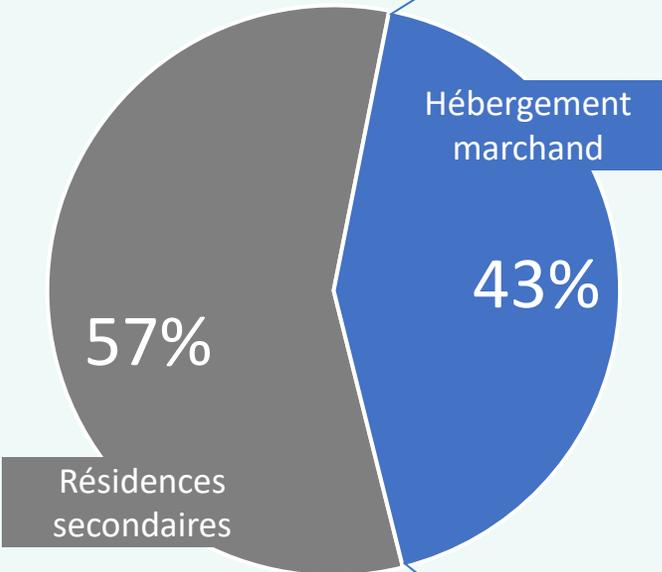
La fréquentation de la clientèle est analysée à partir des données de nuitées payantes recueillies via la **taxe de séjour** : ce chiffre n'inclut donc ni les nuitées non-marchandes dans les résidences secondaires, qui peuvent représenter la majeure partie de la capacité d'hébergement, ni les nuitées générées par les < 18 ans.

\*Les **nuitées marchandes thermales** correspondent aux nuitées payantes dues aux curistes (conventionnés et libres), aux clients bien-être et aux accompagnants de ces profils... Elles excluent les nuitées en résidences principales, résidences secondaires et chez les amis ou la famille.

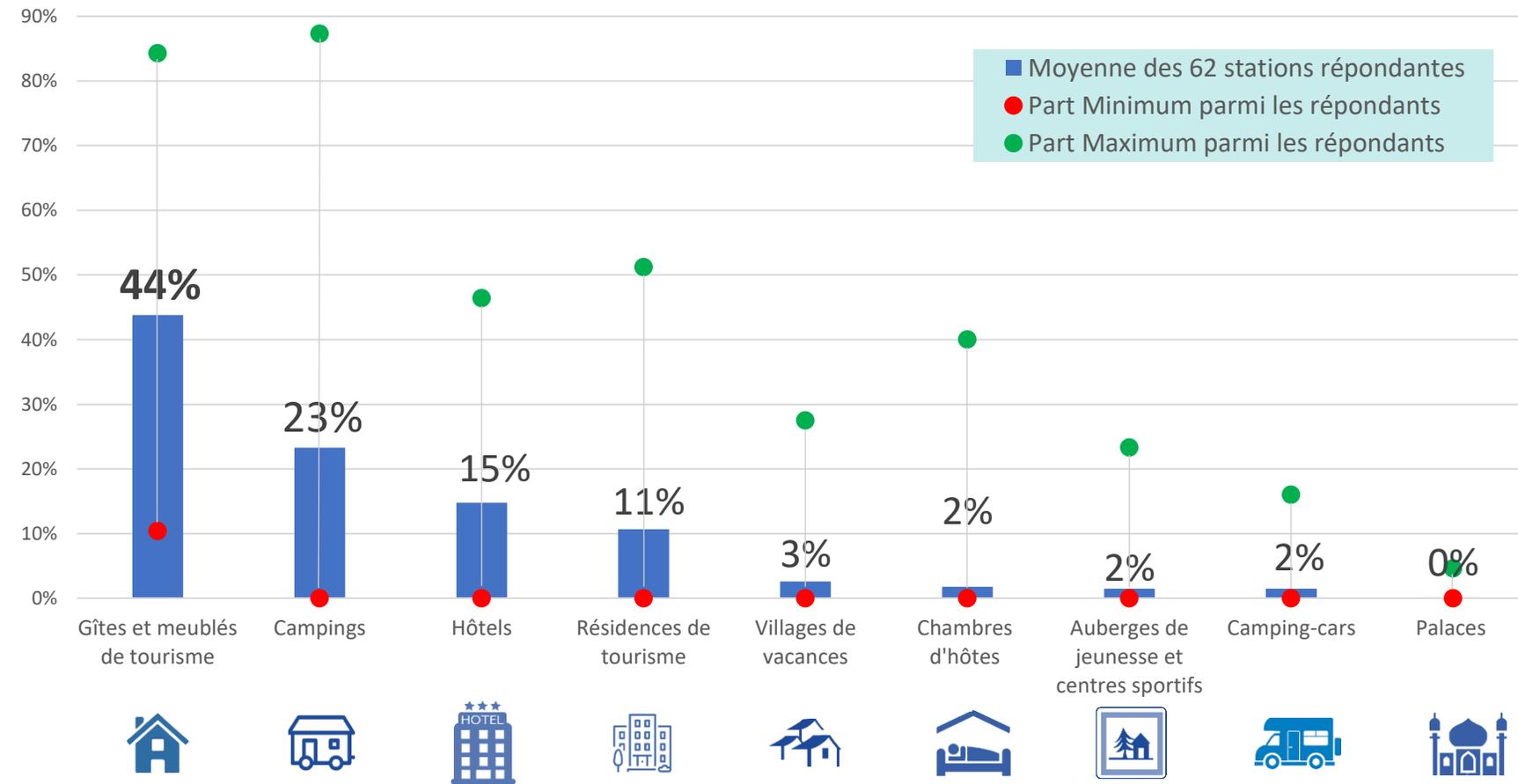


# L'offre d'hébergement marchand des stations thermales ne représente qu'une partie de la capacité d'hébergement : 57 % de l'offre se compose de résidences secondaires

Répartition de la capacité d'hébergement



Répartition du nombre de lits par type d'hébergement marchand



Données fournies par 59 offices de tourisme

Données fournies par 62 offices de tourisme



Près de 480 000 séjours en cures et environ 2,8 millions d'entrées liées au bien-être en 2022 : une belle performance par rapport à 2021, avec un fort essor de l'offre bien-être. Les cures conventionnées n'ont cependant toujours pas retrouvé leur niveau ante crise



**438 680**

**cures conventionnées\***  
en 2022

**+34 %** - 328 210 en 2021

- 24 % - 579 630 en 2019



**40 500**

**cures médicales libres et  
séjours santé\*\***  
en 2022

**+107 %** - 19 570 en 2021

+ 45 % - 27 980 en 2019



**2 756 100**

**accès bien-être\*\*\***  
en 2022

**+96 %** - 1 403 500 en 2021

- 8 % - 2 980 000 en 2019

\* cures conventionnées / prises en charge par l'Assurance maladie : cures de 18 jours complètes ou interrompues délivrées en première orientation.

\*\* cures médicales libres et séjours santé / activités médicales ou de prévention : séjours non pris en charge par l'Assurance maladie avec suivi médical, effectués à titre curatif ou préventif, entretien santé ou remise en forme (ex : programmes dédiés à une « pathologie », ETP (Education Thérapeutique du Patient), etc.).

\*\*\* activités de bien-être : accès à l'unité ou sur abonnement à des installations ludiques ou de remise en forme, séjours bien-être, accès détente, etc., réalisés à l'établissement thermal ou dans tout autre établissement dépendant de la même entité juridique.

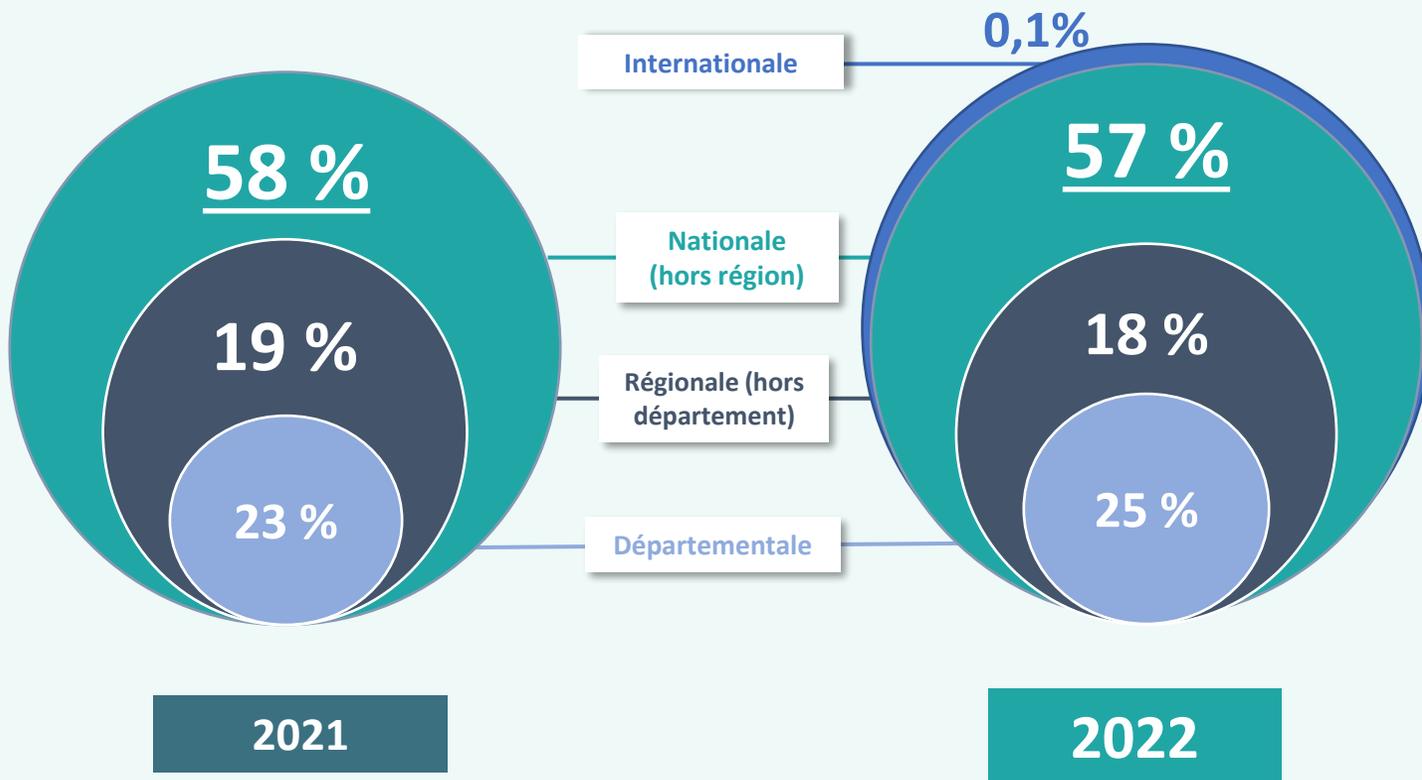
**2. Avec une aire d'attractivité large et une concentration forte de l'hébergement touristique, les stations thermales restent motrices dans l'attractivité de leur territoire**

---



Une aire d'attractivité large : en 2022, près de 60% des curistes résident hors de la région des établissements qu'ils fréquentent. Un niveau supérieur à celui d'avant crise (+ 3 points).

### Provenance des curistes



### Exemples de cas spécifiques



**Station de Balaruc-les-Bains**, catégorisée dans la classe C « Stations à rayonnement national concentrant un nombre très élevé de curistes et faiblement diversifiées » de la typologie de stations.

83 % des curistes sont d'origine nationale (hors région).



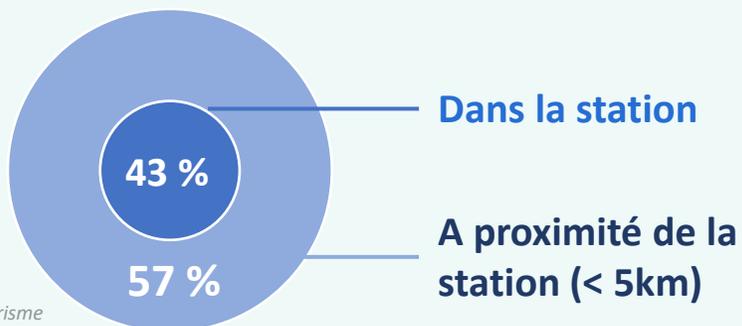
**Station de Morsbronn-les-Bains**, catégorisée dans la classe A2 « Stations locales à forte identité thermique » de la typologie de stations.

83 % des curistes proviennent du département.



# L'année 2022 confirme le diagnostic : les stations thermales concentrent l'offre et la fréquentation touristique de leur territoire proche

Poids du **nombre d'habitants dans la station** par rapport au nombre d'habitants dans le périmètre élargi



Données fournies par 45 offices de tourisme

Poids de **l'offre d'hébergement touristique** de la station dans l'offre totale sur le périmètre élargi



Données fournies par 34 offices de tourisme

Poids de la **fréquentation touristique\*** de la station par rapport à la fréquentation totale sur le périmètre élargi



Données fournies par 31 offices de tourisme

\* La part de la fréquentation a été basée sur le nombre de nuitées payantes issues des données de taxe de séjour.

## Exemples de cas spécifiques



Station de Royat-Chamalières, catégorisée dans la classe I « Stations dont les stratégies et trajectoires sont ancrées dans un écosystème local non thermal » de la typologie de stations.

La fréquentation touristique de la station, située à proximité directe de la ville de Clermont-Ferrand, ne représente que 10 % de la fréquentation totale sur le périmètre élargi.



Station de Gréoux-les-Bains, catégorisée dans la classe G « Grandes stations thermales et touristiques » de la typologie de stations.

La fréquentation touristique de la station représente 99 % de la fréquentation totale sur le périmètre élargi.

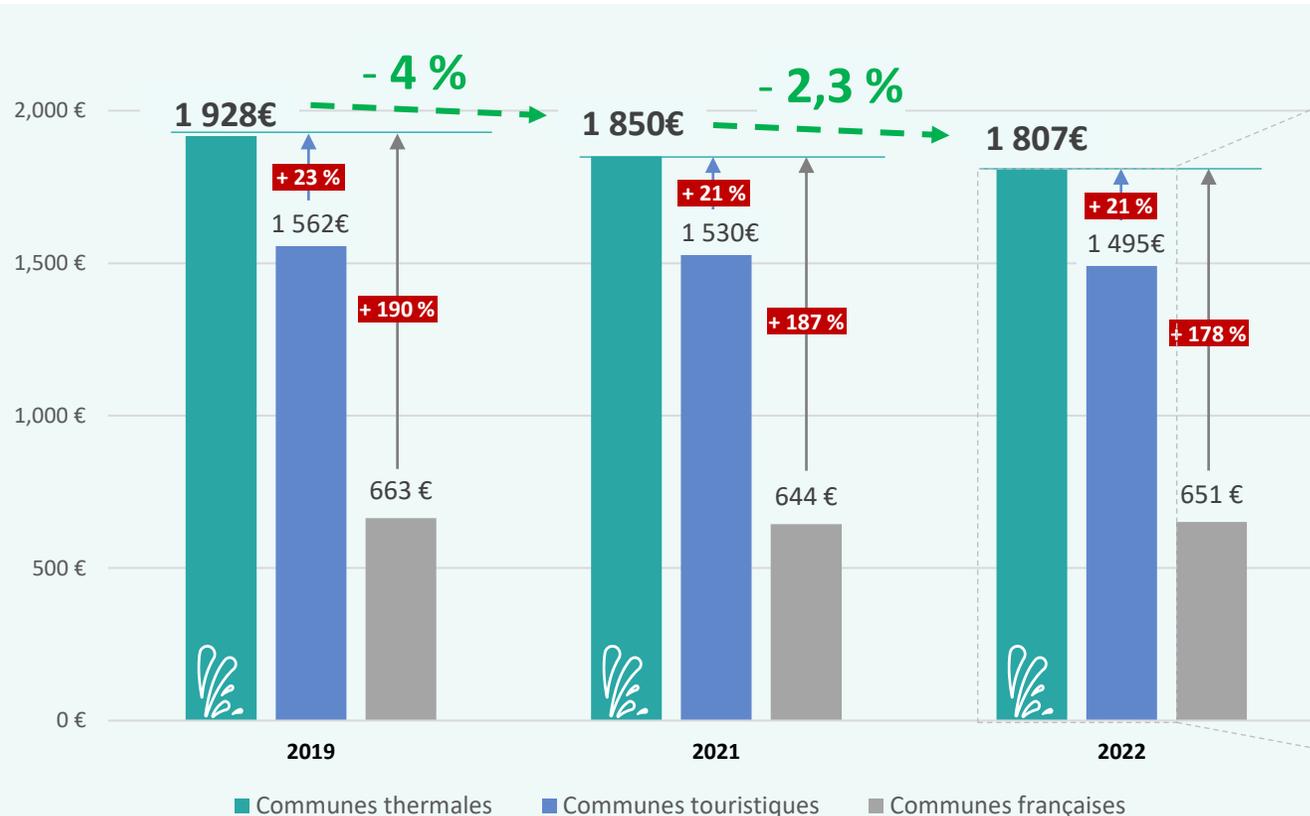
**3. La santé financière des communes thermales continue de s'améliorer. Quelques signaux faibles cependant : les investissements spécifiquement liés à l'activité thermale tendent à diminuer**

---



# La santé financière des communes thermales continue de s'améliorer, au même rythme que les communes touristiques, mais conserve des disparités importantes selon les strates démographiques

Encours total de dette moyen par habitant (*budget principal uniquement*)



Encours de dette par habitant en 2022 selon la strate démographique	Communes touristiques	Communes thermales	Comparaison
< 100 hab.	2 225 €	641 € (1)	-71%
≥ 100 hab. et < 200 hab.	1 698 €	4 782 € (4)	182%
≥ 200 hab. et < 500 hab.	2 120 €	1 557 € (7)	-27%
≥ 500 hab. et < 2 000 hab.	1 452 €	2 023 € (29)	39%
≥ 2 000 hab. et < 3 500 hab.	1 278 €	1 592 € (11)	25%
≥ 3 500 hab. et < 5 000 hab.	1 283 €	1 690 € (11)	32%
≥ 5 000 hab. et < 10 000 hab.	1 204 €	1 409 € (13)	17%
≥ 10 000 hab. et < 20 000 hab.	1 066 €	1 028 € (7)	-4%
≥ 20 000 hab. et < 50 000 hab.	1 270 €	1 615 € (5)	27%
>= 50 000 hab. et < 100 000 hab.	1 326 €	(-)	-
>= 50 000 hab. et < 100 000 hab.	1 017 €	(-)	-
<b>Moyenne</b>	<b>1 495 €</b>	<b>1 807 €</b>	<b>+ 21 %</b>
<b>Nombre de communes</b>	<b>1 525</b>	<b>88</b>	

(x) : Nombre de communes thermales dans la strate démographique

L'encours de dette par habitant se calcule comme le ratio entre l'encours total de la dette (budget principal uniquement) et la population INSEE. Les données sont issues des comptes consolidés des communes pour 2019, 2021 et 2022 publiés par l'observatoire des finances et de la gestion publique locales. En 2022, 34 922 communes sont recensées sur le territoire, dont 1 552 communes touristiques. Les communes thermales de Camoins-les-bains (Marseille) et Nancy sont exclues du périmètre.



# La capacité de désendettement des communes thermales reste stable, mais plusieurs communes présentent une solvabilité dégradée

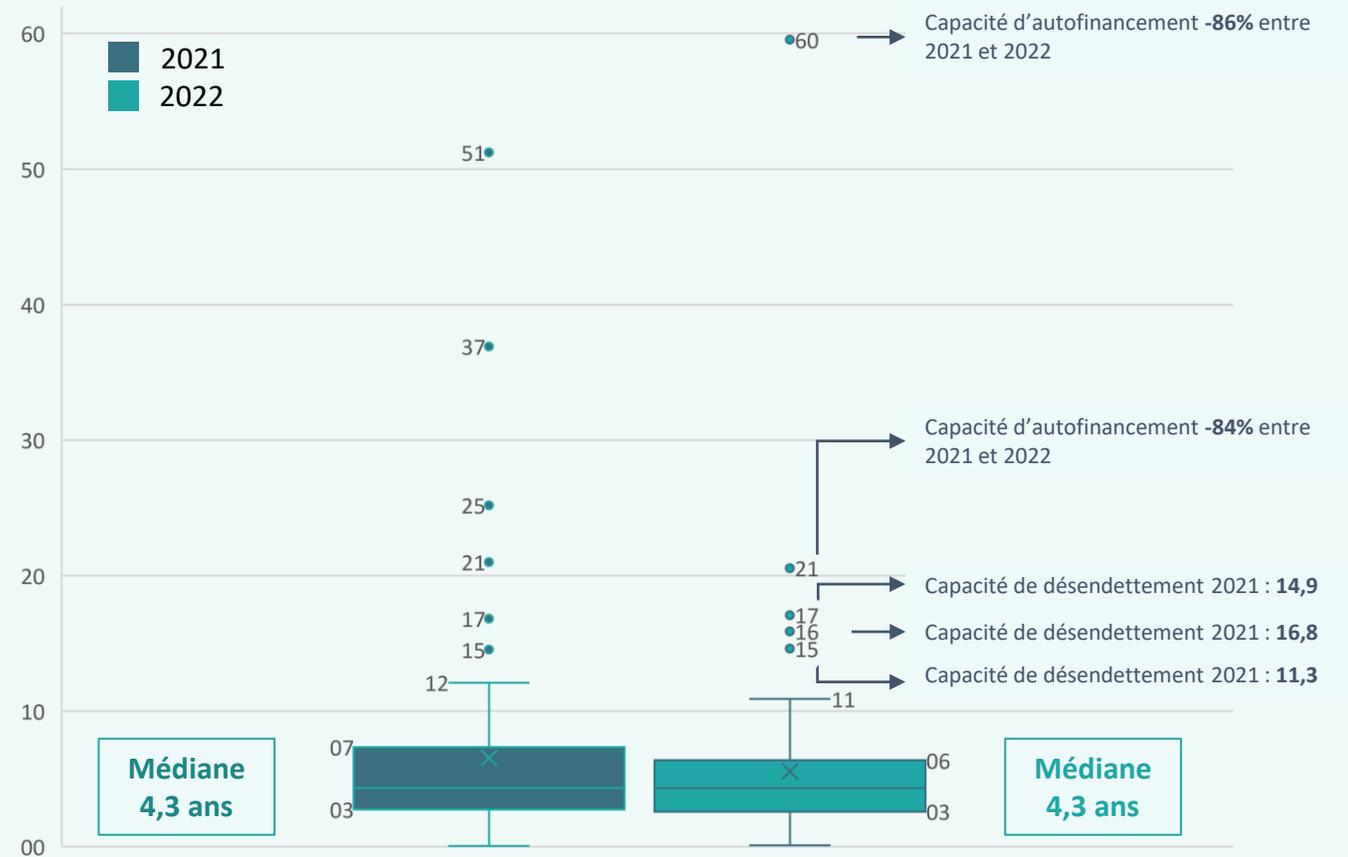
## Capacité de désendettement\* (budget principal uniquement) en 2021 et 2022

Moyenne de la capacité de désendettement des stations en 2021 et 2022



La moyenne de la capacité de désendettement des stations thermales française a **diminué de 15 %** entre 2021 et 2022. Néanmoins, la **solvabilité de la majorité des communes thermales est restée stable (pas de diminution de la médiane)**.

Répartition des capacités de désendettement des stations thermales en 2021 et 2022



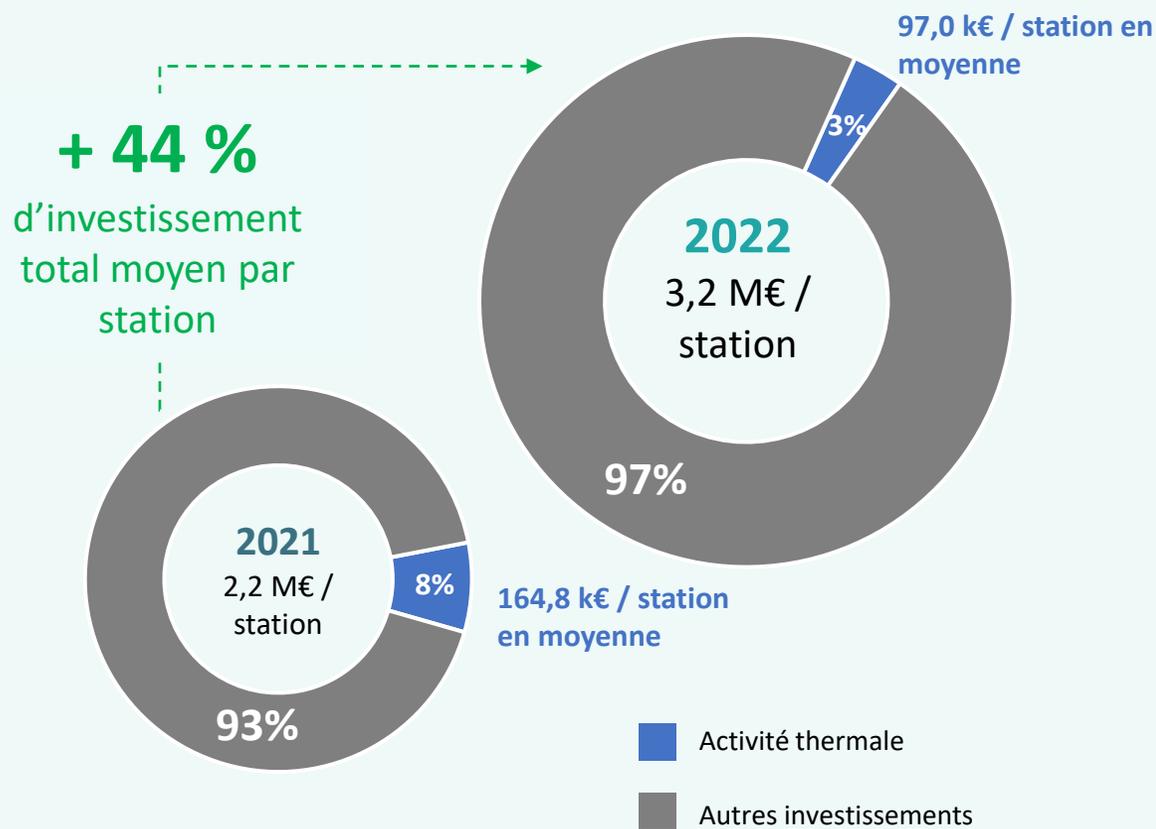
\*La capacité de désendettement se calcule comme le ratio entre l'encours total de la dette (budget principal uniquement) et la capacité d'autofinancement (ou épargne brute). Les données sont issues des comptes consolidés des communes pour 2021 et 2022 publiés par l'observatoire des finances et de la gestion publique locales. Les communes thermales de Camoins-les-bains (Marseille) et Nancy ainsi que les communes présentant une capacité de désendettement négative (causé par une épargne brute temporairement négative – 4 communes) sont exclues du périmètre.



# Le niveau d'investissement des communes thermales est globalement en hausse mais le montant moyen dédié aux activités thermales diminue

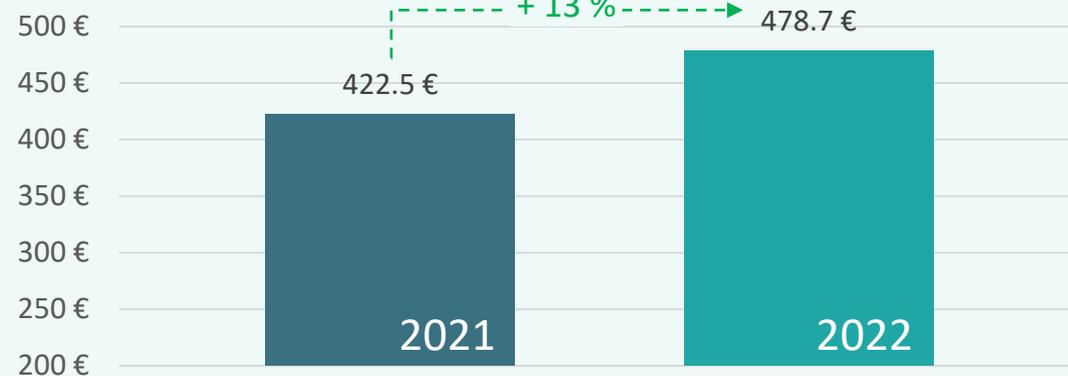
## Montant moyen des investissements des stations en 2022 et 2021

47/50 DGS répondants pour 2022  
36/44 DGS répondants en 2021



## Montant moyen des investissements totaux par habitant en 2022 et 2021

47/50 DGS répondants pour 2022  
36/44 DGS répondants en 2021



## Montant moyen des investissements thermaux par curiste conventionné en 2022 et 2021

47/50 DGS répondants pour 2022  
35/44 DGS répondants en 2021



**4. L'économie du thermalisme en 2022 : plus de 4 Md€ de richesse générés et plus de 22 000 ETP mobilisés.**

**Les impacts de cette économie** en matière de richesse et d'emplois demeurent inférieurs à 2019, **mais ont considérablement augmenté** par rapport à 2021

---

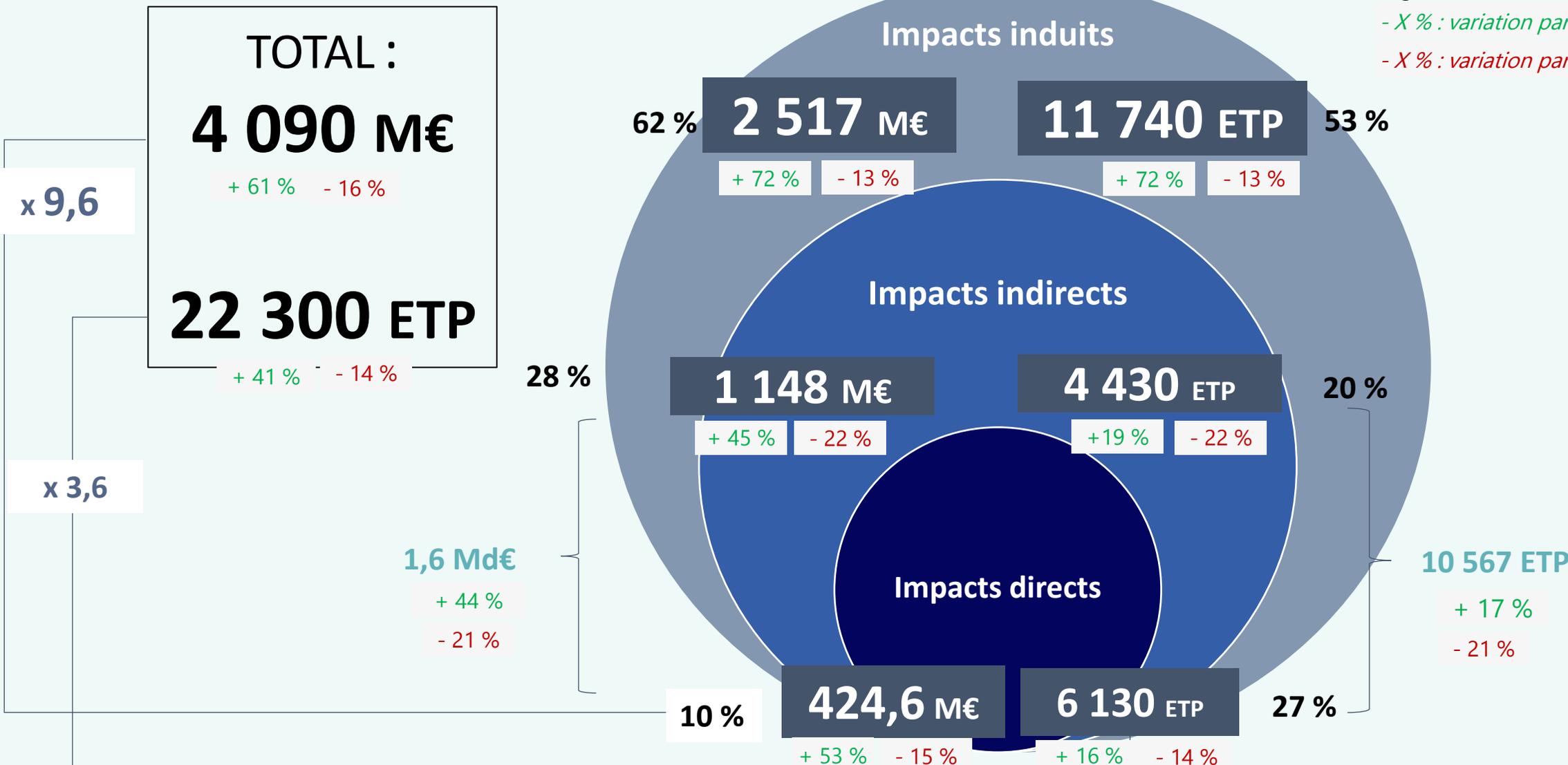


# En 2022, l'activité thermale a généré au total 4,1 Md€ de richesse et mobilisé plus de 22 300 ETP (soit respectivement + 61 % et + 41 % par rapport à 2021 et - 16 % et - 14 % par rapport à 2019)

Légende

- X % : variation par rapport à 2021

- X % : variation par rapport à 2019





## Chiffre d'affaires et emplois DIRECTS : des chiffres encore inférieurs au niveaux d'avant-crise (-15 % et -7 % par rapport à 2019) mais en nette progression (+53 % et + 16% par rapport à 2021)



Extrapolations basées sur les réponses de 68 à 69 Eth pour l'année 2022, 50 à 58 Eth pour l'année 2021, et 77 à 80 Eth pour l'année 2019

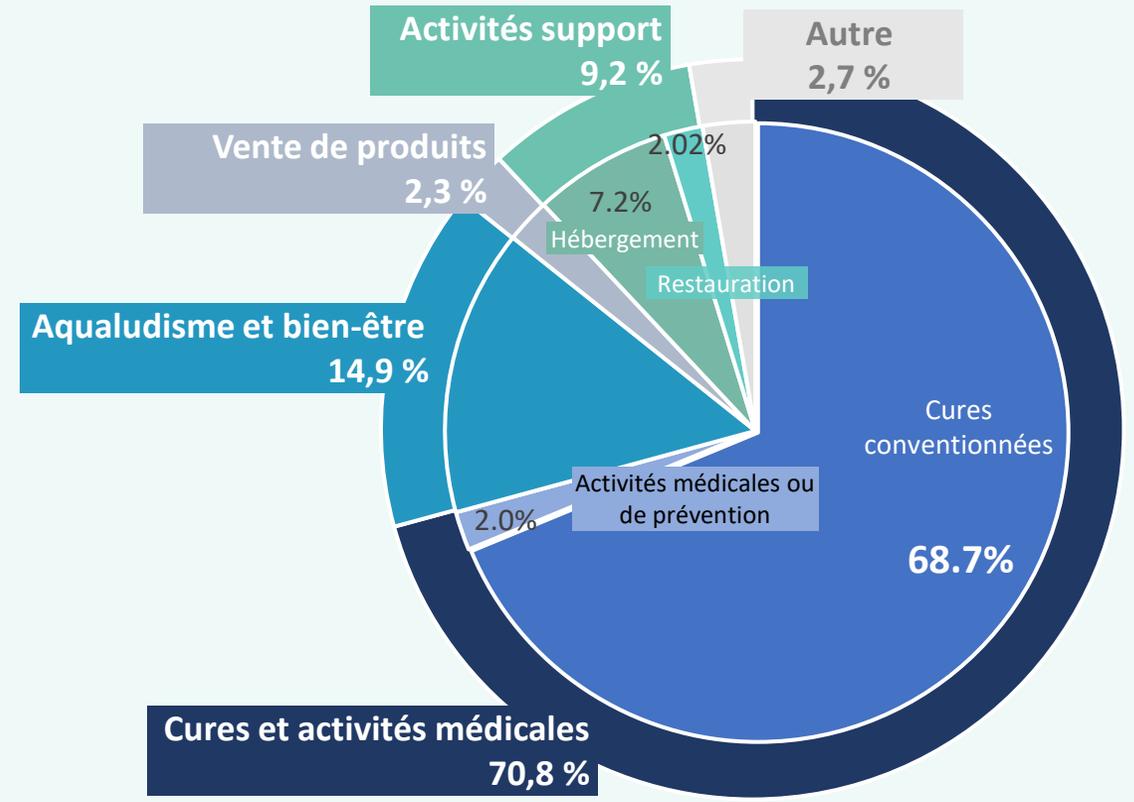
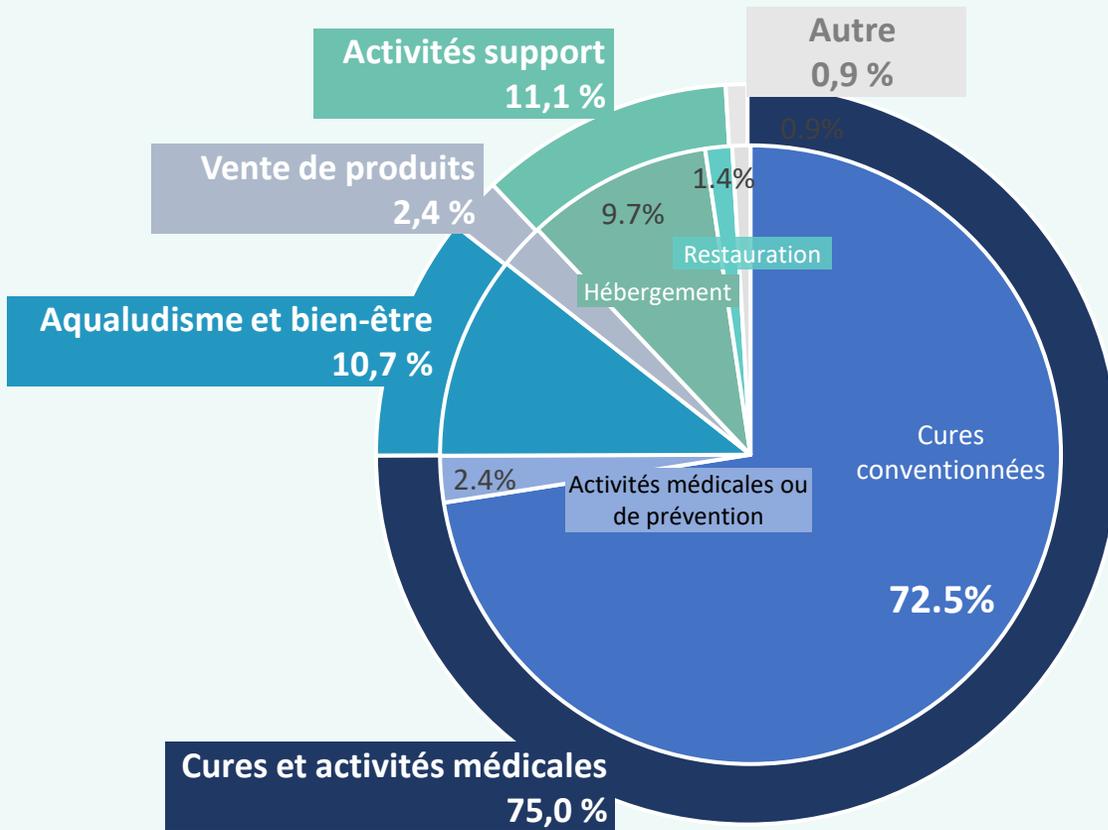


# Chiffre d'affaires DIRECT : une augmentation, notamment tirée par un fort développement des activités bien-être (+4,2 pts par rapport à 2021)

CA total 2021  
277,8 M€

+53 %

CA total 2022  
424,6 M€



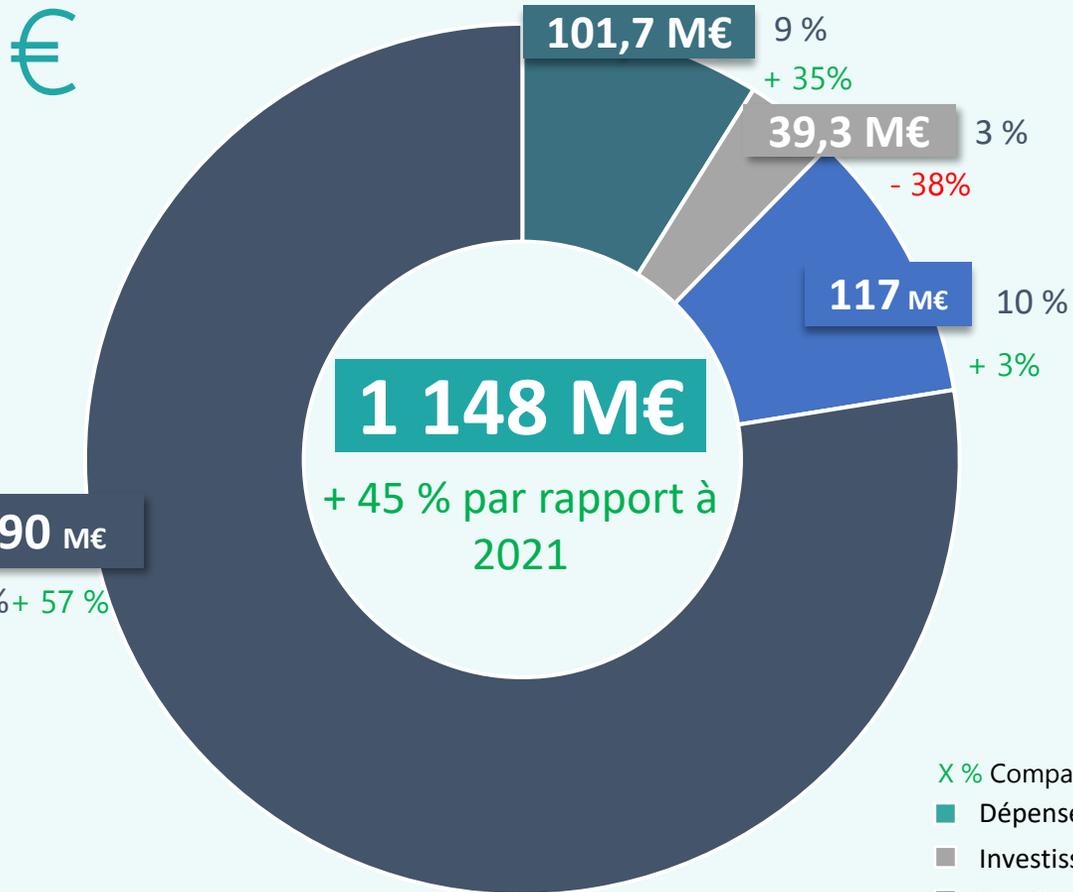
(68 Eth répondants pour données 2022, 55 Eth répondants pour données 2021)



# Impacts INDIRECTS : plus de 1,1 Md€ de chiffre d'affaires et plus de 4 400 ETP indirects générés par les entités juridiques thermales (soit +45% et +19% par rapport à 2021)

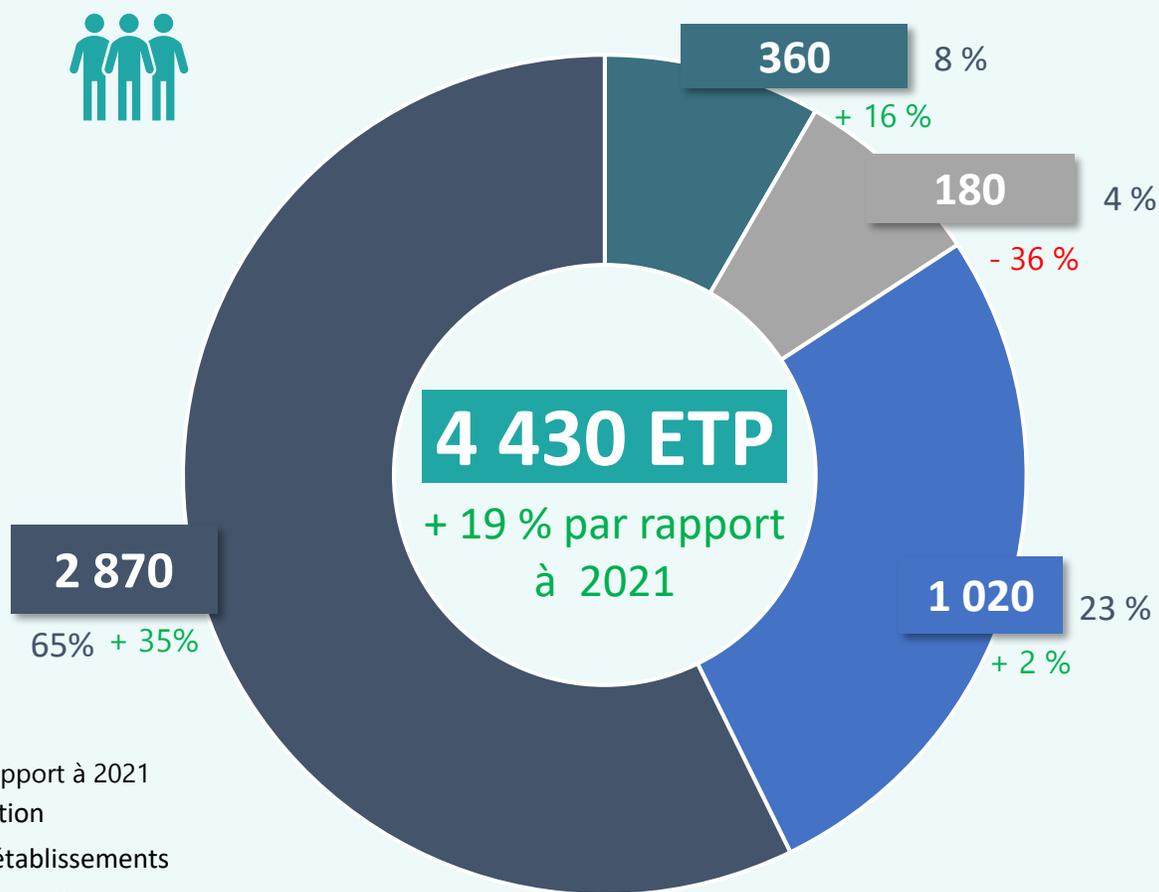
## IMPACTS INDIRECTS

### CHIFFRE D'AFFAIRES



**1€ génère 2,70 € supplémentaires, dont près de 80% directement dans la station**

### EMPLOIS

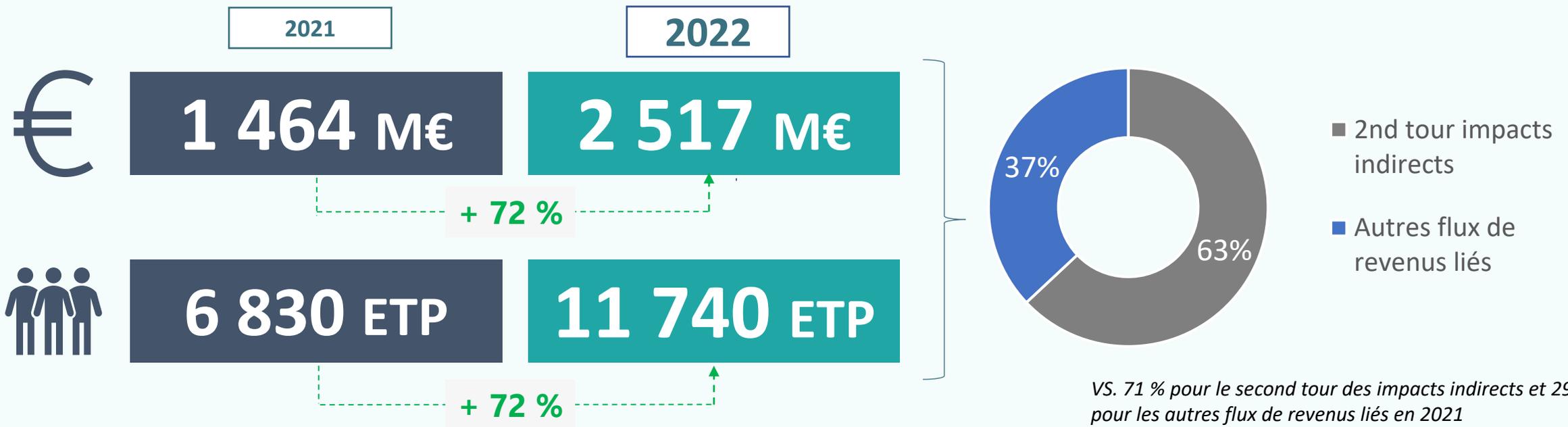


Résultats basés sur les réponses de 62 à 68 Eth en 2022 et 50 à 54 Eth en 2021

- X % Comparaison par rapport à 2021
- Dépenses d'exploitation
- Investissement des établissements
- Rétributions du personnel
- Dépenses de consommations



# Impacts INDUITS : Plus de 2,5 Md€ générés par le « second tour » des impacts indirects et les autres flux de revenus liés au thermalisme



Le second tour des impacts indirects désigne l'activité économique elle-même générée par les dépenses indirectes (approche par multiplicateur keynésien, qui consiste à évaluer les dépenses successibles à partir de l'injection initiale).

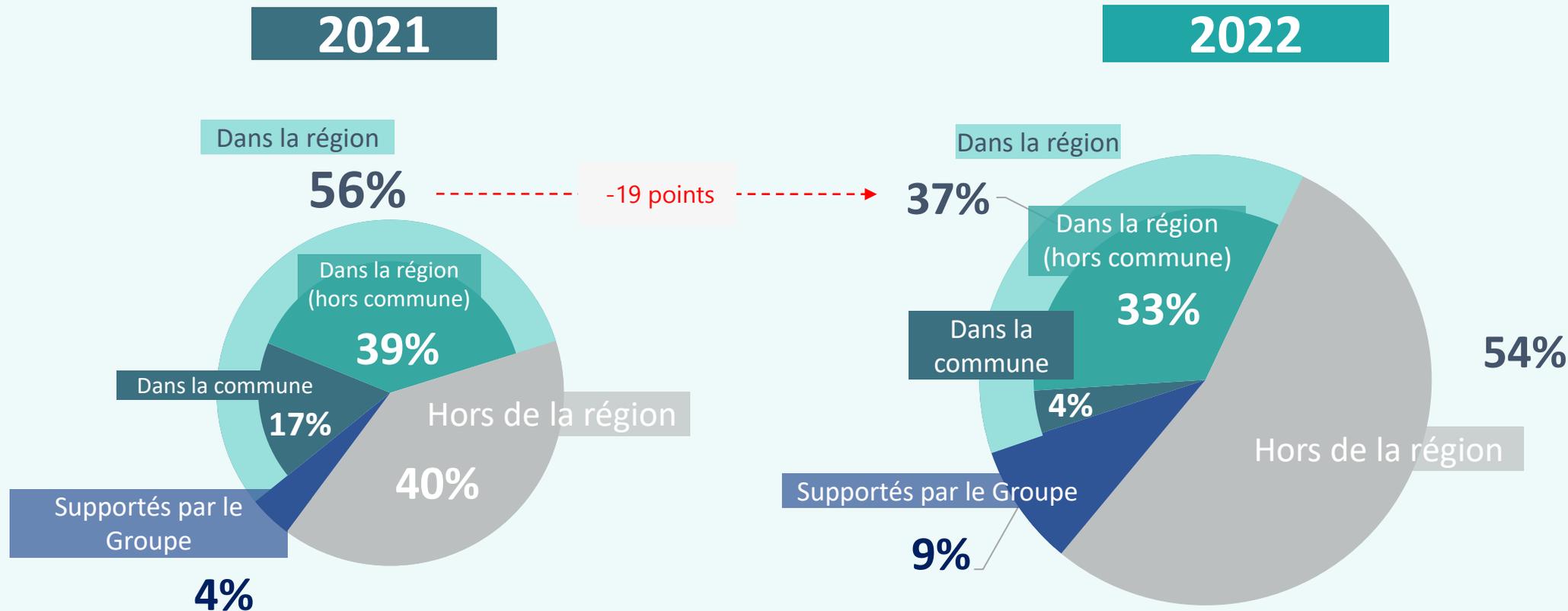
**5. Soutien à l'économie locale : en 2022, la part d'approvisionnements locaux au sein des entités thermales a décru, mais ces dernières ont reversé davantage de taxes et de cotisations sociales.**

---



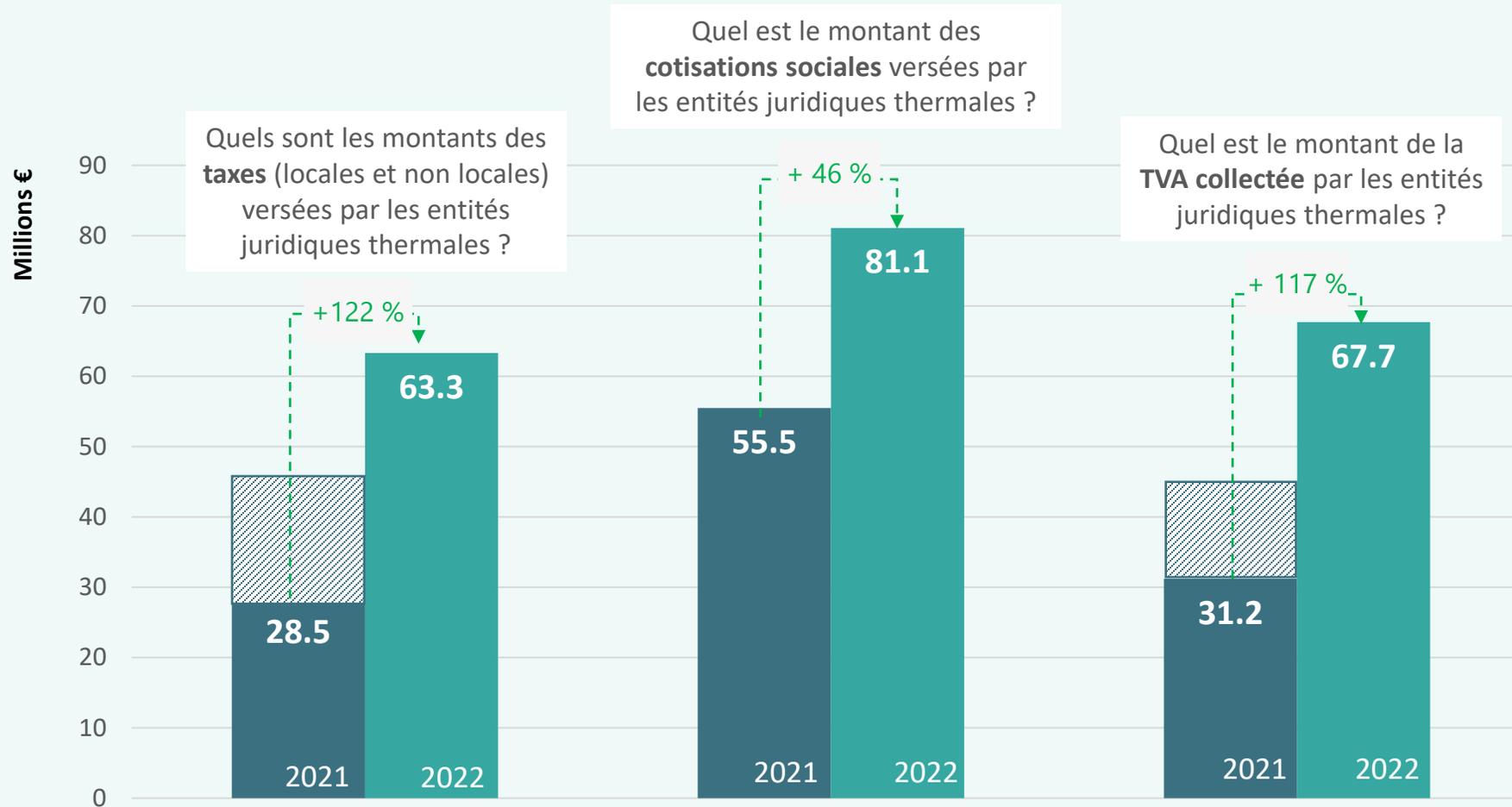
# Les entités thermales ont élargi leurs sources d'approvisionnement, avec un soutien moins prononcé à l'activité locale *(37% des dépenses sont effectuées auprès de sous-traitants régionaux, en retrait de 19 points par rapport à 2021)*

Répartition des dépenses réalisées par les entités thermales selon l'implantation des fournisseurs





# Les entités thermales ont reversé en 2022 plus de 63 M€ de taxes et de 81 M€ de cotisations sociales. Elles ont par ailleurs également collecté près de 68 M€ de TVA



**Attention :** Les meilleurs taux de réponse obtenus cette année pour les taxes et la TVA collectée ont permis d'accroître la robustesse du modèle de calcul. Les résultats présentés l'année dernière sont à manier avec précaution.

Extrapolations basées sur les réponses de 56 à 64 Eth pour l'année 2022 contre 46 à 48 Eth répondants pour l'année 2021

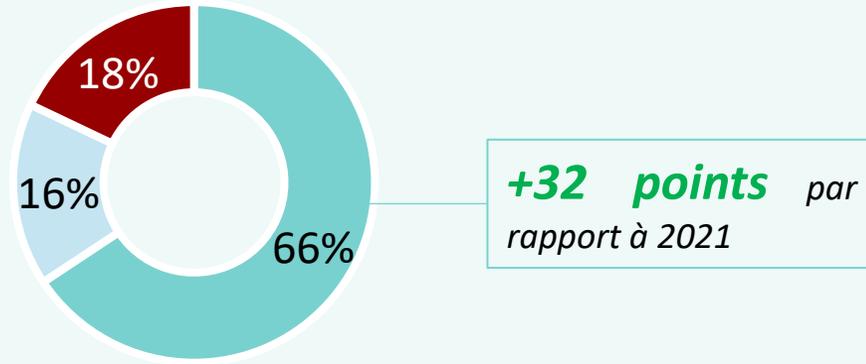
**6. Les établissements thermaux tendent à davantage intégrer les défis environnementaux au sein de leur stratégie, notamment sur le volet énergétique. Les enjeux sur la gestion de la ressource en eau restent, eux, à mieux appréhender.**

---

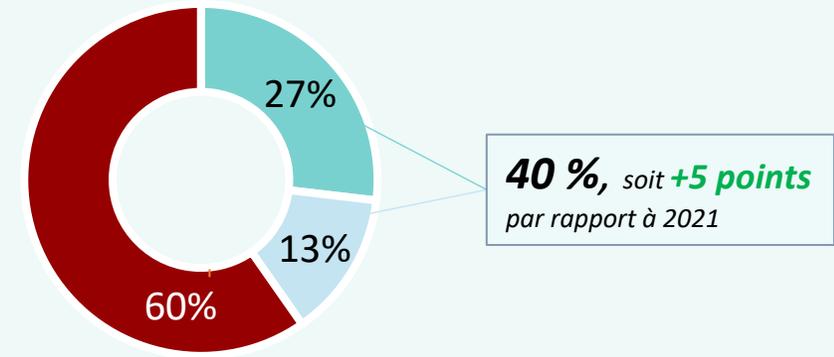


# La proportion de structures ayant mis en place une initiative visant à réduire leur consommation d'énergie a quasiment doublé entre 2021 et 2022...

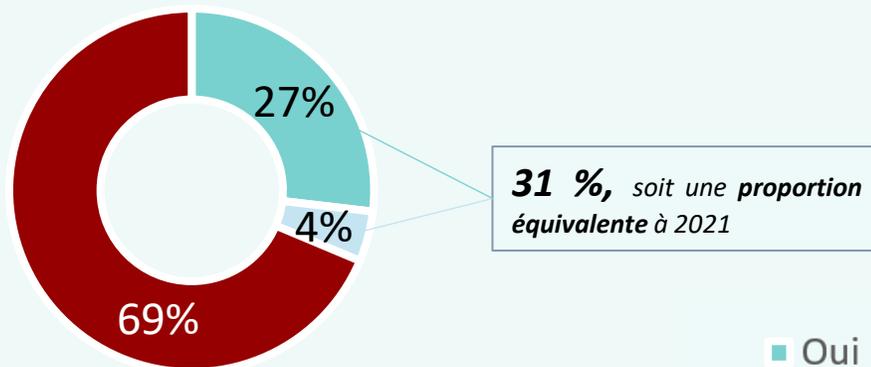
Avez-vous mis en place une initiative d'optimisation et de réduction des consommations énergétiques ?



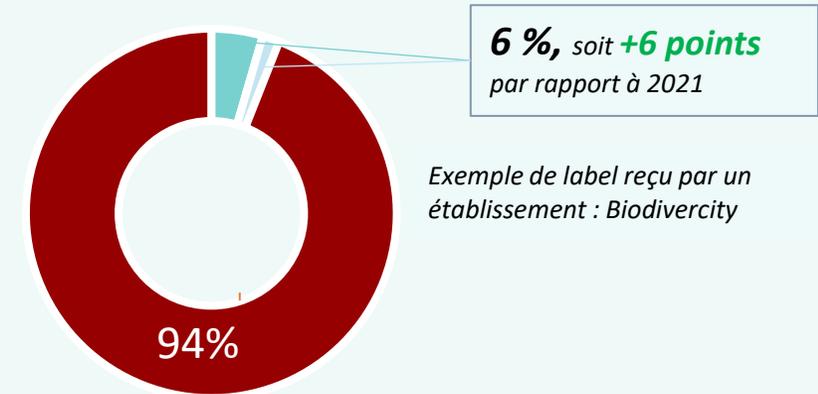
Avez-vous mis en place une initiative de diminution des rejets / valorisation / traitement des boues ?



Avez-vous mis en place un système de traitement de l'eau thermale avant rejet ?



Disposez-vous d'un label de performance environnementale ?



■ Oui ■ En cours ■ Non

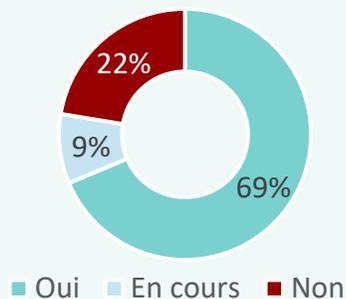
67 ETH répondants en 2022 (entre 38 et 44 en 2021)



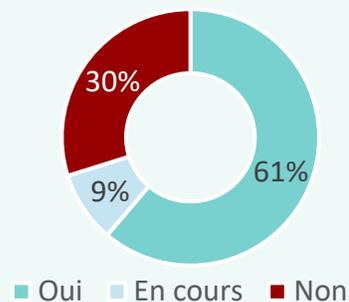
# ...notamment pour répondre à la mobilisation nationale en faveur de la sobriété énergétique

## Existence d'un plan de sobriété énergétique

À l'échelle de l'établissement



À l'échelle du groupe (si applicable)



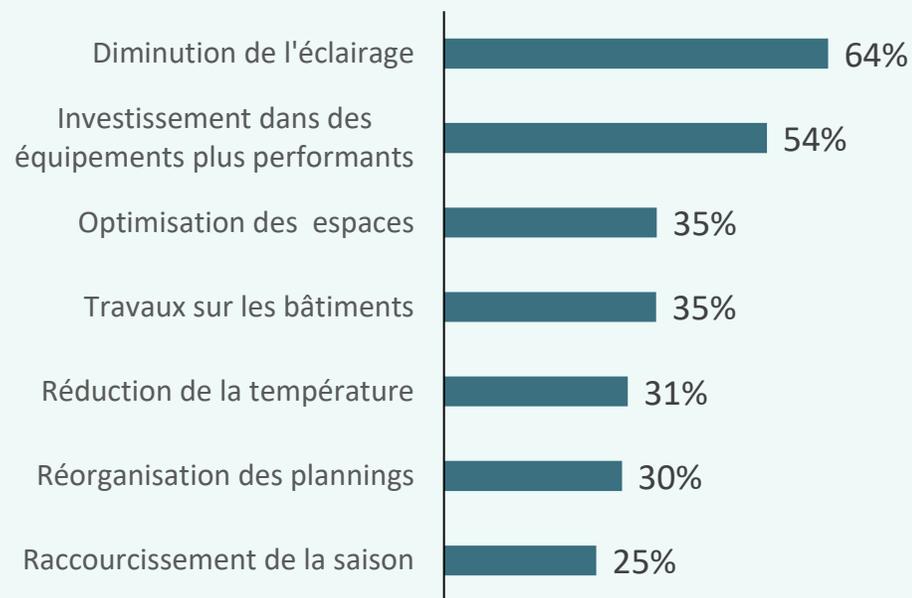
Près de **7 établissements thermaux sur 10** ont déclaré avoir mis en place un **plan de sobriété énergétique**



**25%** des plans de sobriété des établissements incluent des **objectifs chiffrés**

Les plans de sobriété des établissements couvrent des **périodes très variées**, pouvant aller de **3 mois à 8 ans**, sans tendance nette identifiable

## Actions mises en œuvre par les établissements thermaux en vue de réduire leur consommation énergétique



La **diminution de l'éclairage** et les **investissements dans des équipements plus performants** sont les **deux actions les plus fréquemment mises en œuvre** par les établissements (sélectionnées respectivement par 64% et 54% des répondants)

**NB : la forte mobilisation observée au sein des établissements sur le sujet énergétique s'explique notamment par deux facteurs clés :**

- L'énergie figure parmi les postes de dépenses les plus significatifs des établissements
- Les coûts de l'énergie ont connu une très forte hausse en 2022 (jusqu'à +400 %)



# Performance énergétique des établissements thermaux – Des investissements d'ampleur variable et un recours aux subventions limité



## INVESTISSEMENTS

/ **70%** des établissements répondants ont réalisé/prévoient de réaliser des investissements dans des équipements plus performants en énergie



/ **485 000 €** investis par établissement en moyenne

/ Des montants s'échelonnant de **5 000 €** à **>2 000 000 €**

*NB : Informations communiquées par 17 établissements sur les 42 ayant indiqué avoir effectué des investissements ou prévu d'en faire*



## SUBVENTIONS

/ **37%** seulement des établissements ayant investi dans des équipements avec une meilleure performance énergétique ont fait appel à / obtenu des **subventions**.



/ **264 000 €** de subventions en moyenne par établissement

/ Des valeurs s'étalant de **5 000€** à **1 118 000 €**

*NB : Informations communiquées par 9 établissements parmi les 13 ayant indiqué avoir fait appel à / bénéficié d'une subvention*



# Exemple – Nouvelles installations de géothermie à Evaux-les-Bains

## Nouvelles installations de géothermie pour la récupération des calories des eaux thermales

Durée du projet : 18 mois

Montants : 2 100 000 €, dont 970 000 € de subventions et 550 000 € de Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)

Impacts attendus : passage de 80 tonnes de gaz consommées sur 8 mois à maximum 10 ou 12 tonnes sur l'année

### Contexte Stratégique

#### Projet global de la station autour du thermalisme, 4 axes :

- Développement d'une gamme dermo-cosmétique (abouti)
- Restructuration et rénovation de l'hôtel (abouti)
- Extension du centre de bien-être (en cours)
- Récupération des calories des eaux thermales via de nouvelles installations de géothermie (abouti)

#### Points favorables à la réussite du projet

- Ressource thermique **naturellement très chaude** (60°C)
- **Marché de performance globale** avec l'entreprise d'installation (obligation de résultat)
- **Implication de la mairie** dans le projet (gestion du centre thermal en société d'économie mixte)

### Détails opérationnels

#### Financement :

- Coût total du projet : 2 100 000 €
- Subventions : 970 000 €

NB : le projet a bénéficié de 550 000 € de CEE, dont la valeur a augmenté eu égard à la hausse des coûts de l'énergie et d'une évolution du règlement

#### Equipements :

- Système principal (tour adiabatique, pompe à chaleur et groupe froid)
- Système de secours qui prend le relais automatiquement en cas de panne ou pour s'adapter aux pics de consommation électrique (chaudière gaz et groupe froid)

#### Applications :

- Chauffage (thermes, centre de bien-être, hôtel-restaurant, piscine communale, résidence de tourisme), climatisation de l'hôtel-restaurant et refroidissement des eaux thermales
- Projet en cours pour vendre les calories résiduelles (>50 % des calories de chaud) à des bailleurs sociaux et à l'hôpital

- **Impacts attendus sur les consommations énergétiques** : passage de 80 tonnes de gaz consommées par saison thermale (8 mois) à maximum 10 à 12 tonnes.

- **Autres impacts** : rejet d'eaux thermales froides au milieu naturel (vs. à température de soins).

\* DSIL et Plan Particulier pour la Creuse



# Exemple - Mise en place d'un système de géothermie à Bagnères-de-Bigorre

## Remplacement des huisseries et installation d'un système géothermique

Durée du projet : 2 ans

Montants : 200 000 €, dont 7 500 € de subventions (4%)

Impacts attendus : **Réduction** de la facture énergétique (**80% pour le gaz, 30% pour l'électricité**), tout en chauffant le bâtiment toute l'année

### Contexte Stratégique

Le projet s'inscrit dans une démarche RSE engagée depuis 2015, comprenant les actions suivantes sur le volet énergétique :

- Installation d'échangeurs de chaleur (entre eau thermale et bassins)
- Remplacement des vannes et moteurs (équipements moins puissants, mieux adaptés aux besoins)
- Système d'éclairage automatisé (LED)
- Animations et jets du centre thermoludique déployés en fonction de la fréquentation

### Points favorables à la réussite du projet

- Eau thermale **naturellement très chaude** (> 50°C)
- Ressource thermale **abondante** (68m<sup>3</sup>/h)
- **Facturation au forfait** (annuel) plutôt qu'au volume (négociation avec les régies des eaux de la commune)
- **Forte volonté** de la Direction et **adhésion** des équipes

### Détails opérationnels

- **Financement** :
  - Coût total du projet : 200 000 € (124 000 € huisseries + 76 000 € géothermie)
  - Subventions : 7 500 € (4 %)

NB : Retour sur investissement initialement prévu en 2 ans, a finalement eu lieu dès la première année (en raison notamment de la hausse des coûts de l'énergie)
- **Equipements** :
  - **Phase 1** : Remplacement des huisseries par des ouvrants plus performants
  - **Phase 2** : Installation d'un système géothermique
  - NB : Conservation de l'ancienne chaudière à gaz pour utilisation lorsque la géothermie n'est pas suffisante (notamment en période de grand froid)
- **Applications** :
  - Chauffage des bâtiments des thermes toute l'année (vs. uniquement pendant la saison précédemment), par géothermie
  - Maintien en température des boues et des bassins
- **Impacts attendus sur les consommations énergétiques** : Réduction de la facture de gaz de 80 % et d'électricité de 30 %
- **Autres impacts** : Baisse des coûts de maintenance grâce au chauffage toute l'année (réduction de l'humidité)



# Gestion de la ressource en eau thermale : un enjeu stratégique pour la filière, à aborder dans sa diversité et complexité

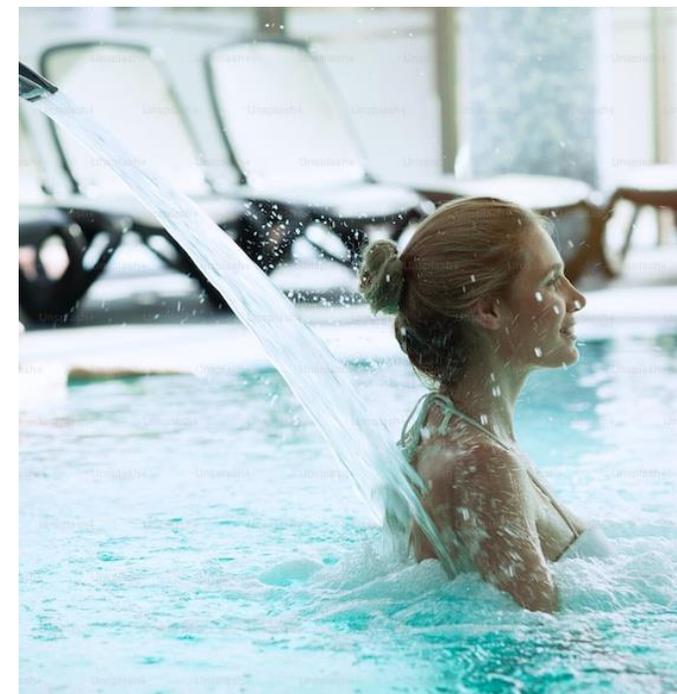


## DÉFINITION

Les **eaux thermales** sont des **eaux minérales naturelles** bénéfiques pour la santé. D'origine souterraine naturellement chaudes, elles se sont enrichies de sels minéraux et d'oligo-éléments lors de leur parcours dans les roches et se distinguent par la **stabilité de leurs caractéristiques essentielles** (compositions physico-chimique, température et débit à l'émergence)\*.

Leurs **vertus thérapeutiques** sont reconnues par l'Académie Nationale de Médecine.

- On recense en France **149 sources thermo-minérales**, avec des **situations très diversifiées** en termes de :
  - **Caractéristiques hydrogéologiques** : type de système aquifère, profondeur de la nappe, etc.
  - **Mode de prélèvement et d'exploitation** : types de forages, captages, volumes prélevés, etc.
- Les enjeux de **disponibilité, consommation et de gestion de l'eau thermale** sont des **sujets stratégiques majeurs pour les acteurs de la filière** (ex : bulletin d'information dédié au sujet publié en 2018 par l'AFTH)
- Les prélèvements font l'objet de **déclarations officielles** (volumes prélevés, incidents éventuels, entretiens et contrôles) de la part des exploitants.



\*A l'inverse, la minéralisation des eaux de sources peut varier au cours du temps;

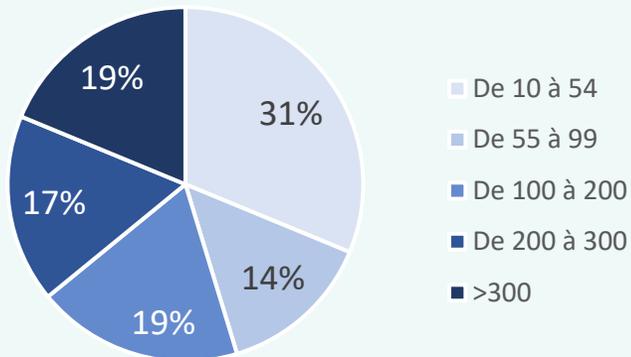
\*\*[Association Française des Techniques Hydrothermales](#)



# Des pratiques diversifiées en termes de consommation et de gestion de la ressource

## CONSOMMATION D'EAU THERMALE

Consommation annuelle de l'établissement  
(en milliers de mètres cubes)



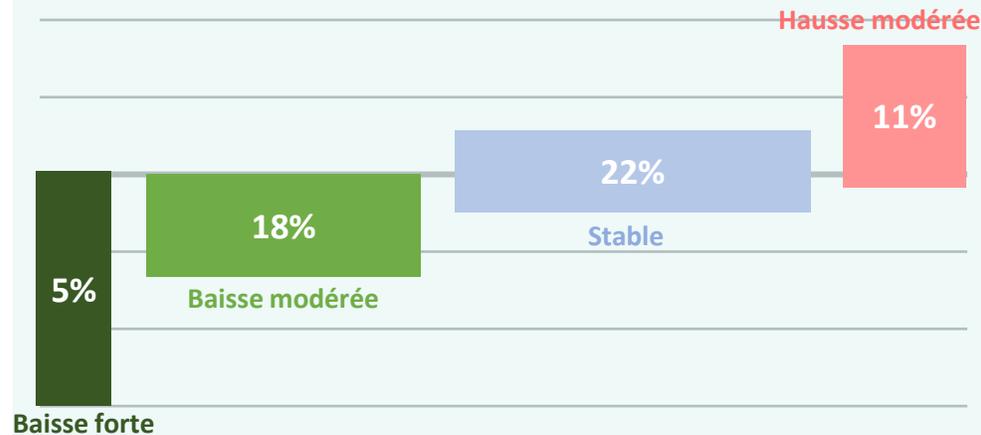
Principales utilisations de l'eau dans les stations (par ordre de priorité)

- Soins
- Spa/thermoludisme
- Opérations de nettoyage/désinfection

64 ETh répondants

## DISPONIBILITE DE LA RESSOURCE EN EAU EVOLUTION PASSEE

Evolution de la consommation d'eau sur les 5 dernières années



**1 établissement sur 5** a dû s'adapter à des **contraintes** sur la ressource en eau par le passé

Plusieurs établissements ont mentionné des **limites de débit** pouvant constituer un problème passager ou permanent.

## GESTION DE LA RESSOURCE

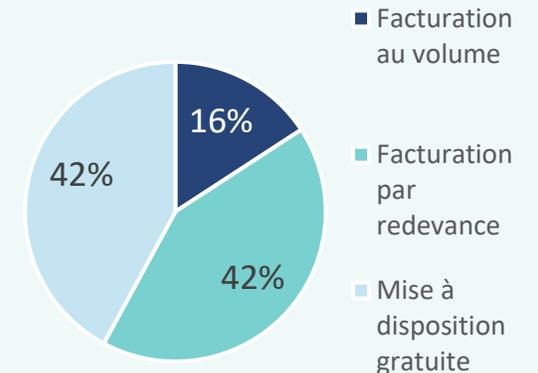


**90%** des établissements répondants ont des relevés réguliers de leur consommation d'eau



**44%** des établissements répondants sont propriétaires de leur ressource

Mode de facturation (établissements non propriétaires)





# Des établissements bénéficiant à date d'un niveau de prévision et d'anticipation limité sur la disponibilité de la ressource, mais des actions engagées

## DISPONIBILITE DE LA RESSOURCE EN EAU – EVOLUTION FUTURE



**72%** des établissements **ne disposent pas de prévisions** ou de connaissances précises sur l'évolution de la disponibilité de leur ressource en eau thermique sur les **5 prochaines années**

*Parmi les établissements qui déclarent disposer de prévisions sur l'évolution de la ressource, **les méthodes d'estimation sont variables**, allant de **simples extrapolations des volumes consommés** à des études d'hydrologues qui prennent également en compte le **renouvellement de la ressource**.*



**30%** des établissements ont toutefois d'ores et déjà mis en place un **plan d'adaptation** ou adopté de **premières mesures** en vue d'**adapter leur activité** à l'évolution de la ressource

Parmi les mesures déployées, les établissements citent par exemple:

- L'adaptation des **plannings de soin**
- La création d'un **bassin de stockage** pour lisser les volumes pompés
- Des mesures d'**optimisation** de la consommation
- De nouveaux **forages**

## INITIATIVES PORTEES PAR D'AUTRES FILIERES ET SECTEURS

Les travaux en cours d'**Atout France** et de la **Direction Générale des Entreprises (DGE)** sur le sujet de la gestion de la ressource en eau dans le secteur du tourisme montrent que **plusieurs filières touristiques ont déployé / déploient des initiatives** liées à la mesure et aux économies d'eau, développant notamment des **guides ou chartes** visant à encadrer les pratiques en la matière.

A titre d'exemple:

- La **Fédération Française de Golf** travaille depuis **15 ans** sur les **bonnes pratiques** en matière d'eau.
- **L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie** a signé une **charte d'engagements en 2023**, incluant des bonnes pratiques à mettre en œuvre par les acteurs de la filière.

The Positive Way  
**WAVESTONE**

[www.wavestone.com](http://www.wavestone.com)

Cédric BAECHER  
Directeur associé

[cedric.baecher@wavestone.com](mailto:cedric.baecher@wavestone.com)

Fanny FRECON  
Senior Manager

[fanny.frecon@wavestone.com](mailto:fanny.frecon@wavestone.com)

Marie BAUCHET  
Consultante

[marie.bauchet@wavestone.com](mailto:marie.bauchet@wavestone.com)

Bérénice BOURGEOIS  
Consultante Senior

[berenice.bourgeois@wavestone.com](mailto:berenice.bourgeois@wavestone.com)

Julia TEISSEYRE  
Consultante Senior

[julia.teisseyre@wavestone.com](mailto:julia.teisseyre@wavestone.com)

Fabien CHAUSSIN  
Consultant

[fabien.chaussin@wavestone.com](mailto:fabien.chaussin@wavestone.com)



# ANNEXES





# Liste des 34 stations bénéficiant d'un rapport de station en 2023

N°	NOM STATION
1	Ax-les-Thermes
2	Bagnoles-de-l'Orne
3	Bagnères-de-Bigorre
4	Balaruc-les-Bains
5	Barbotan-les-Thermes
6	Barèges-Sers-Barzun
7	Bourbon l'Archambault
8	Cransac-les-Thermes
9	Dax & Saint-Paul-lès-Dax
10	Digne-les-Bains
11	Eugénie-les-Bains
12	Evaux-les-Bains
13	Gréoux-les-Bains
14	Jonzac
15	La Bourboule
16	La Roche-Posay
17	Lamalou-les-Bains

N°	NOM STATION
18	Luxeuil-les-Bains
19	Molitg-les-Bains
20	Montbrun-les-Bains
21	Niederbronn-les-Bains
22	Néris-les-Bains
23	Préchacq-les-Bains
24	Rochefort
25	Royat Chamalières
26	Saint-Amand-les-Eaux
27	Saint-Honoré-les-Bains
28	Salies-de-Béarn
29	Salins-les-Bains
30	Santenay
31	Thonon-les-Bains
32	Vals-les-Bains
33	Vichy
34	Vittel



# Des stations très différentes – Typologie nationale (9 catégories principales)



Stations locales à forte identité thermale



Stations très dépendantes du thermalisme mais dont l'activité thermale médicale est en recul



Stations à rayonnement national concentrant un nombre très élevé de curistes et faiblement diversifiées



Stations thermales qui différencient leur offre par un positionnement « Santé »



Stations thermales qui se différencient en hybridant leur identité : thermalisme et sports d'hiver



Stations qui placent le thermalisme au cœur de leur offre mais valorisent d'autres atouts de leur territoire



Grandes Stations Thermales et Touristiques



Stations pour lesquelles le thermalisme occupe une place secondaire dans l'offre touristique



Stations dont les stratégies et trajectoires sont ancrées dans un écosystème local non thermal

CONCEPTION D'UN OUTIL D'ANALYSE DES PROFILS DES STATIONS THERMALES FRANÇAISES – Étude Complète Disponible [ici](#)



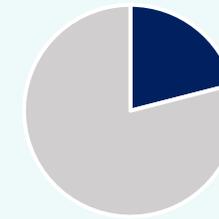
# Dépenses de consommation : Des résultats basés sur un panel de 2 750 clients, dans des stations diversifiées (enquêtes réalisées en 2021 et 2022)



## Localisation des enquêtes réalisées



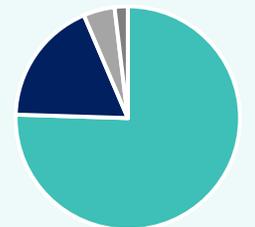
## Chiffres-clés



**7 stations thermales**, qui représentent **21 %** de la population de curistes conventionnés annuels

**1 455 répondants** au total et **2 746 personnes** représentées (en prenant en compte les personnes qui accompagnent les répondants)

La base de répondants est composée de **75,5 %** de curistes conventionnés, **18,1 %** de clients bien-être / loisir, **4,5 %** d'accompagnants et **1,9 %** de curistes libres.





# Rappel - typologie des stations thermales – Objectifs, méthode et applications

Un travail d'analyse typologique des stations thermales françaises a été conduit entre novembre 2021 et avril 2022, permettant de composer **12 groupes de stations aux caractéristiques similaires**, en vue de **plusieurs applications opérationnelles** :

Rapport national de l'OESTh
<ol style="list-style-type: none"><li>1. <b>Consolidation</b> des indicateurs</li><li>2. Zooms selon les <b>spécificités</b> de certaines stations</li></ol>

Rapports de station
<ol style="list-style-type: none"><li>1. <b>Analyse comparée de la station avec la moyenne des autres stations de sa catégorie</b> (et non plus seulement moyenne nationale)</li><li>2. Estimation des <b>impacts indirects locaux</b></li></ol>

**3 piliers d'analyse structurants** ont servi de socle à l'élaboration des catégories :

 **Positionnement et couleur touristique de la station**

 **Profil économique et géographique de la station**

 **Périmètre de compétences, gouvernance et gestion**

- **+ de 60 critères** renseignés
- Des données issues de l'OESTh, de **bases de données nationales**, d'une **consultation en ligne** auprès des offices de tourisme et **d'entretiens** auprès de représentants de stations (élus, OT)



# Une reprise post-crise qui se reflète également dans la vitalité économique des stations (dernières données INSEE disponibles: 2020-21)

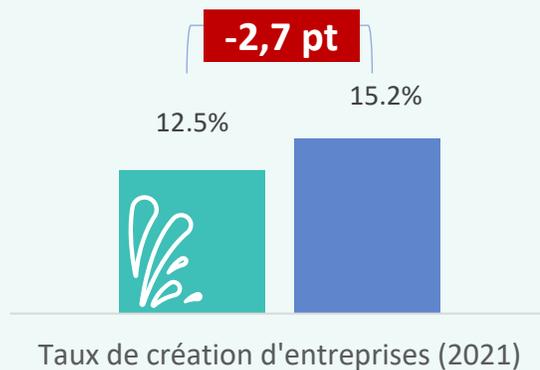
## Composition du tissu économique – densité d’entreprises pour 1 000 habitants (2020)



- Performance moyenne des stations thermales (hors Camoins-les-Bains) - Données INSEE
- Performance moyenne des communes et stations touristiques françaises - Données INSEE

**Aide à la lecture :** En moyenne, au 31 décembre 2020, les stations thermales françaises comptaient **119** entreprises pour 1 000 habitants, dont **40,2** entreprises de commerce, transports, hébergement ou restauration.

## Taux de création d’entreprises\* (2021)



- Les stations thermales ont **continué à performer en 2020**, malgré la crise sanitaire : elles disposaient en moyenne d’un **tissu économique plus dense** que les autres communes et stations touristiques françaises, en particulier pour les entreprises de **commerce, transports, hébergement ou restauration**.
- En 2021, l’écart entre le **taux de création d’entreprises** au sein des stations thermales et celui constaté au sein des communes et stations touristiques françaises dans leur globalité **s’est légèrement creusé** par rapport aux données de l’année précédente (-2,7 points en 2021 contre 2,5 points en 2020). Toutefois, il demeure inférieur à celui constaté en 2018 (-3,4 points).

**\*Définition :** Le taux de création d’entreprises est le rapport du nombre des créations d’entreprises d’une année n au stock d’entreprises au 31 décembre de l’année n-1 (Source : INSEE).